

RAPPORT ANNUEL 2014



NORMES

TRANSPARENCE

EXPERTISE

SOLIDARITÉ



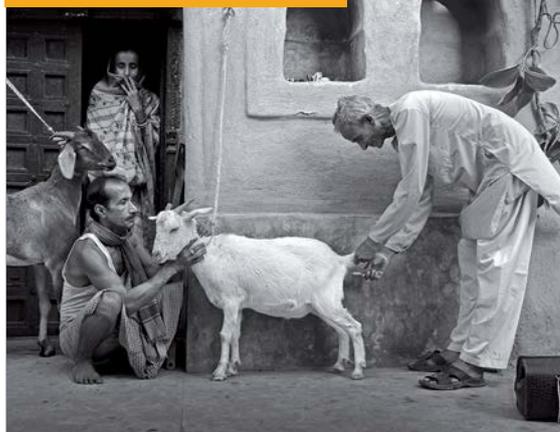
NORMES

15



TRANSPARENCE

21



1924-2014

90 ANIVERSAIRE DE L'OIE

02

L'OIE EN BREF

05



EXPERTISE

29



SOLIDARITÉ

37

- 2 90^e ANNIVERSAIRE DE L'OIE
- 5 L'OIE EN BREF
- 15 NORMES
- 21 TRANSPARENCE
- 29 EXPERTISE
- 37 SOLIDARITÉ

- 45 Glossaire

Le présent rapport annuel illustré vient en complément des rapports « statutaires » très détaillés publiés chaque année à l'intention des Pays membres. Il résume les nombreuses actions de l'OIE mises en œuvre en 2014.



Relever les défis sanitaires de demain nécessitera une mobilisation mondiale et coordonnée des acteurs de la santé publique et de la santé animale.

Depuis 1924, l'OIE œuvre à l'amélioration permanente de la santé et du bien-être animal.

90 années qui ont vu la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies se métamorphoser et les liens entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et de l'environnement prendre leur essor, sous l'égide du concept « One Health, Une seule santé », devenant les points d'ancrages de nombreuses collaborations.

Les réussites observées en matière de santé et de bien-être animal de par le monde ont été notoire ces dernières années. L'exemple de l'éradication de la peste bovine (2011) illustre parfaitement le travail de longue haleine mené par l'OIE, ses partenaires et l'ensemble de ses Pays membres en matière de stratégies mondiales de prévention et de contrôle des maladies animales. En 2014, une nouvelle résolution a été adoptée en vue de pérenniser ce succès historique, qui porte un message d'espoir dans la lutte contre les maladies majeures qui sévissent encore aujourd'hui, comme la rage, la fièvre aphteuse ou la peste des petits ruminants (PPR) pour laquelle il sert d'ores et déjà de modèle.

L'année 2014 a été l'occasion de célébrer ces nombreuses avancées, autour des quatre grandes missions de l'OIE: les normes, la transparence, l'expertise, et la solidarité internationale. Le rapport annuel 2014 se construit autour de ces thématiques.

L'OIE a poursuivi ses travaux normatifs, avec notamment de nouvelles normes en matière d'antibiorésistance. Ce thème a d'ailleurs été au centre de plusieurs réunions internationales de haut niveau, réaffirmant le rôle central des vétérinaires dans la lutte contre cette menace mondiale pesant sur la santé publique. À noter également l'adoption, pour la première fois, d'une norme visant à faciliter les déplacements internationaux des chevaux de compétition, sur la base du concept de supervision spécifique d'une sous-population de chevaux présentant un niveau supérieur de santé.

Les progrès permanents du Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE, WAHIS, permettent d'optimiser la surveillance des maladies animales. En 2014, ce système a montré ses capacités à surveiller

les foyers de coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), d'influenza aviaire et de diarrhée épidémique porcine, et a pu servir de base aux discussions des Pays membres pour la mise en place de mesures de réponse immédiates.

Ces mesures ont été appuyées par l'expertise scientifique de l'OIE, qui à travers son réseau d'excellence de près de 300 Centres de référence répartis sur les cinq continents, veille à garantir l'efficacité de ses actions. Le transfert de cette expertise au plus grand nombre pose les bases fondamentales de la bonne gouvernance mondiale en matière de santé publique vétérinaire et de la protection des populations, animales comme humaines. Elle vient en appui à chaque Pays membre, dont le nombre s'est cette année porté à 180, suite à l'approbation des adhésions du Libéria et du Sud Soudan.

Enfin, différents programmes visant à accroître la solidarité entre pays sont en constant développement. Les projets de jumelage de laboratoires instaurés en 2006 se renforcent et encouragent l'échange de compétences des Centres de référence de l'OIE et des laboratoires candidats dans les pays en développement. Fort de cette première expérience réussie, l'OIE développe également depuis 2013 des jumelages entre des établissements d'enseignement vétérinaire ainsi qu'entre Organismes statutaires vétérinaires.

Le chemin parcouru depuis 90 ans a fait de l'OIE une organisation mondiale majeure en matière sanitaire, que sont venus saluer les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), respectivement Dre Margaret Chan et M. José Graziano da Silva lors de la cérémonie d'ouverture de la 82^e Session générale de l'Organisation.

Preuve en est également, la présentation au sein du *Global Health Security Agenda* proposé au monde par les États-Unis d'Amérique, de l'utilisation du processus d'amélioration de la performance des Services vétérinaires de l'OIE, le « Processus PVS », comme l'un des outils importants pour atteindre l'objectif d'un monde sain et sûr pour tous.

L'OIE est plus que jamais tournée vers l'avenir et prêt à relever les défis mondiaux qui se préparent, en lien étroit avec son vaste réseau de décideurs nationaux, d'experts et de partenaires.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard Vallat

Directeur général de l'OIE

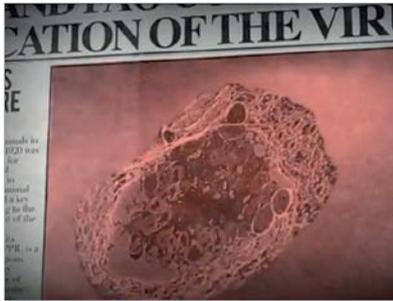
1924-2014 : 90 ANNÉES D'ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'année 2014 a été l'occasion pour l'OIE de célébrer ses 90 années d'existence en retraçant les grandes étapes de son histoire et en réaffirmant ses valeurs de transparence, de rigueur scientifique et de solidarité.

En 1920, la peste bovine apparaît inopinément en Belgique, à la suite du transit dans le port d'Anvers de zébus d'Asie du Sud destinés au Brésil. Suite à cet événement sanitaire aux conséquences économiques catastrophiques, vingt-huit États réussissent à s'entendre pour signer, le 25 janvier 1924, un "arrangement international" créant l'Office international des épizooties (OIE). 90 ans et un changement de nom plus tard, l'Organisation mondiale de la santé animale compte 180 Pays

membres et a étendu son mandat à l'amélioration mondiale de la santé et du bien-être animal.

Ces neuf décennies ont été jalonnées de nombreuses dates marquantes pour l'OIE. Tout au long de l'année 2014, diverses actions ont permis de réexplorer cette mémoire, comme par exemple, au travers d'un site web entièrement dédié à cet anniversaire, rassemblant des articles historiques et des newsletters mensuelles retraçant les succès de l'OIE.



En mai 2011, le monde est déclaré libre de peste bovine par l'OIE et la FAO. Première maladie animale éradiquée de la surface de la terre, ce succès historique fait écho aux fondements de la création de l'OIE et constitue un message d'espoir pour les défis futurs dans la lutte contre les maladies animales.



www.oie.int/rinderpest/FR



Un site internet dédié aux 90 ans de l'OIE et ses newsletters mensuelles a accompagné la célébration de l'anniversaire tout au long de l'année.



www.90.oie.int



Célébration du 90^e anniversaire de l'OIE lors de la 82^e Session générale en mai 2014.

1924
Création de l'Office international des épizooties (OIE)



1945
Création de l'Organisation de Nations Unies (ONU)



1920

Introduction de la peste bovine en Europe

1927

1^{ère} Session générale de l'OIE

1959

1^{ère} édition des *Statistiques de la Santé Animale* de l'OIE

1924

1934

1944

1954

1964

90 ANS DE NORMES, DE TRANSPARENCE, D'EXPERTISE ET DE SOLIDARITÉ

Quatre infographies retraçant les principales missions de l'OIE ont été créées et sont consultables sur www.oie.int/Info/FR.



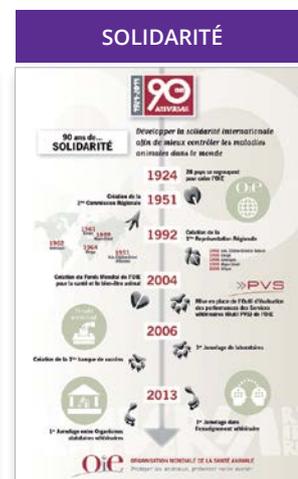
Améliorer la santé et le bien-être animal, ainsi que la santé publique vétérinaire dans le monde



Partager, en temps réel, une information de qualité sur la situation des maladies animales dans le monde



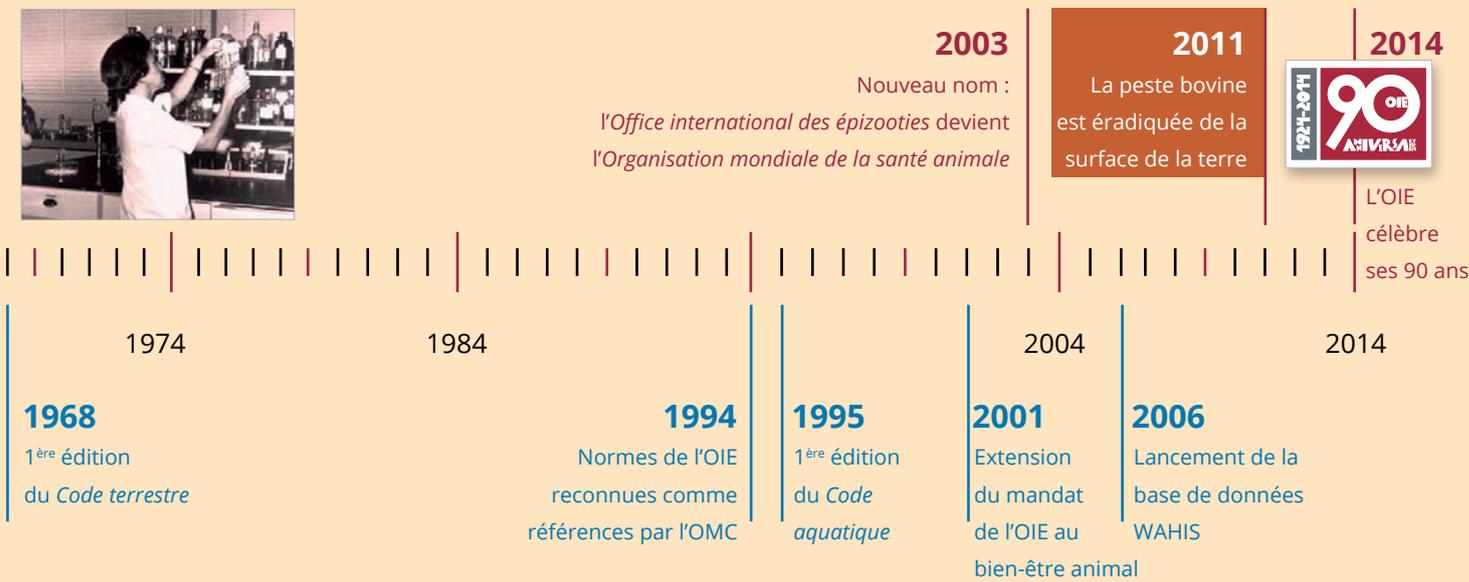
Collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire mondiale



Développer la solidarité internationale afin de mieux contrôler les maladies animales dans le monde

« La présence des Directeurs généraux des trois principales organisations intergouvernementales dans le domaine de la santé animale et de la santé publique souligne la nécessité sans cesse croissante d'une collaboration intersectorielle permettant d'affronter les nouveaux défis liés au contrôle des maladies à l'interface entre l'animal, l'homme et l'écosystème au niveau mondial »

Dre Karin Schwabenbauer, Présidente de l'OIE



1968
1^{ère} édition du Code terrestre

1994
Normes de l'OIE reconnues comme références par l'OMC

1995
1^{ère} édition du Code aquatique

2001
Extension du mandat de l'OIE au bien-être animal

2006
Lancement de la base de données WAHIS

2011
La peste bovine est éradiquée de la surface de la terre

2014
L'OIE célèbre ses 90 ans



L'OIE EN BREF

L'OIE est une organisation intergouvernementale regroupant 180 Pays membres qui lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal dans le monde.

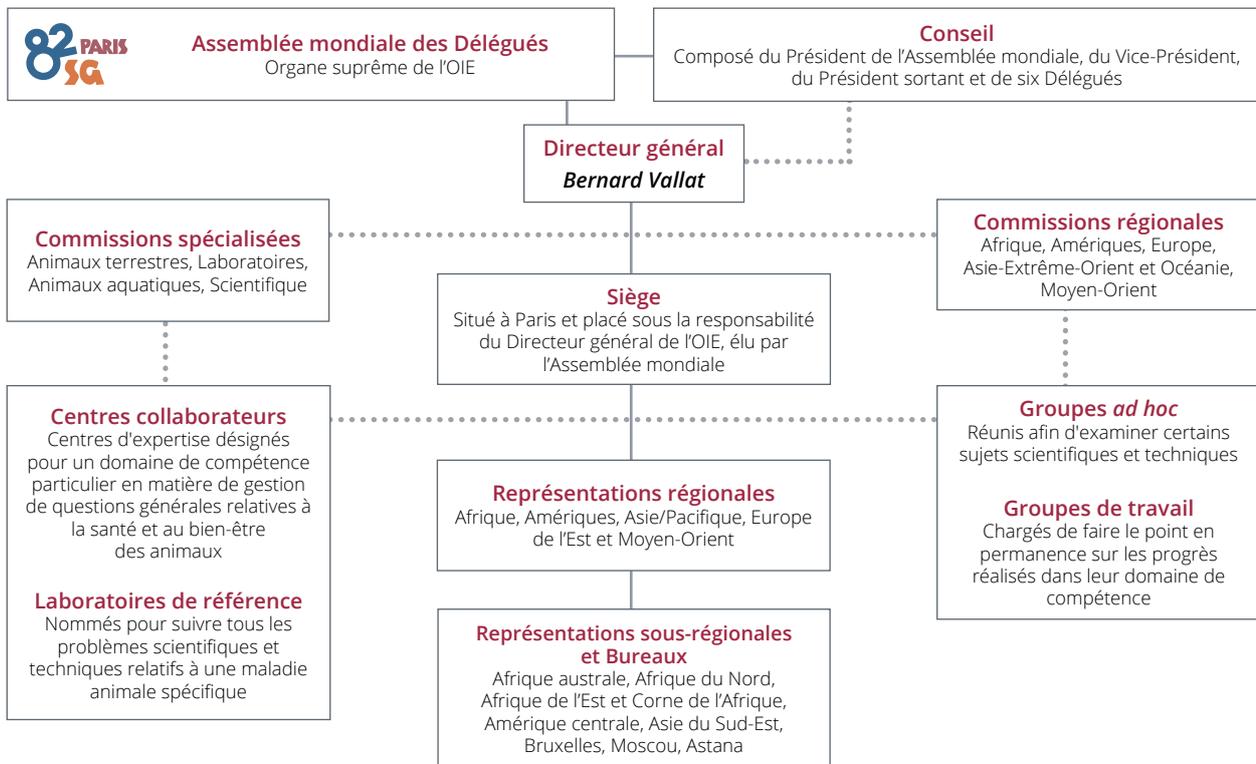
Depuis 90 ans, l'Organisation s'efforce de garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde, y compris celles transmissibles à l'homme, de mettre à jour et publier les méthodes de prévention et de contrôle de ces maladies ainsi que de garantir la sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux et de leurs produits et la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale dès leur production. L'OIE veille également à promouvoir le bien-être animal.

Ces actions sont concrétisées par l'adoption de normes intergouvernementales, aujourd'hui reconnues comme référence par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Protéger les animaux, préserver notre avenir

ADMINISTRATION

ORGANISATION GÉNÉRALE



LE CONSEIL DE L'OIE EN 2014

En 2014, l'Assemblée mondiale des Délégués a procédé à l'élection d'un nouveau Vice-Président du Conseil le Dr Michael Modisane (Afrique du Sud), ainsi que d'un nouveau membre, le Dr Nicholas Kauta (Ouganda).

PRÉSIDENTE



Dr Karin Schwabenbauer
(Allemagne)

VICE-PRÉSIDENT



Dr Botlhe Michael Modisane
(Afrique du Sud)

PRÉSIDENT SORTANT



Dr Carlos A. Correa Messuti
(Uruguay)

MEMBRES



Dr Evgeny Neplokonov
(Russie)



Dr Nicholas Kauta
(Ouganda)



Dr Toshiro Kawashima
(Japon)



Dr Mark Schipp
(Australie)

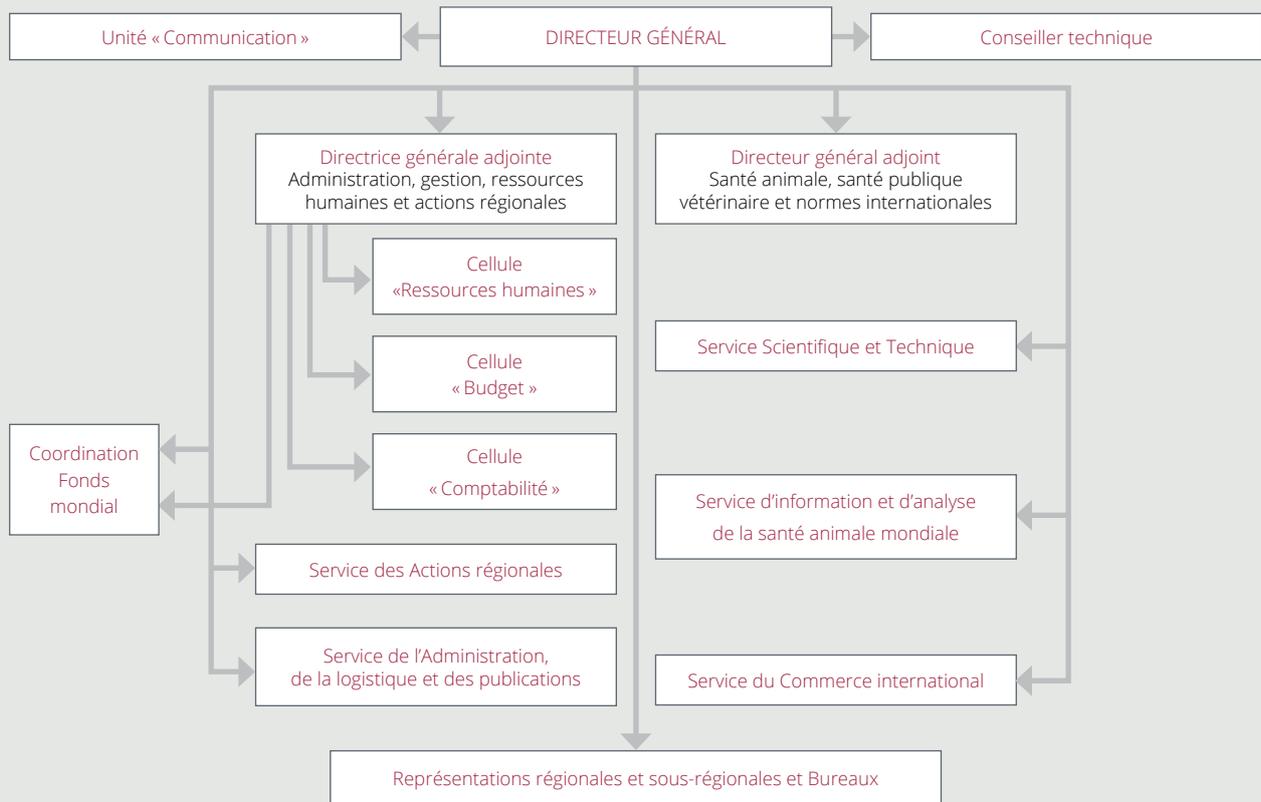


Dr Ali Abdullah Al Sahmi
(Oman)



Dr John Clifford
(États-Unis d'Amérique)

SIÈGE



REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES

Les 13 Représentations régionales, sous-régionales et Bureaux soutiennent les efforts de l'OIE visant à animer un réseau mondial de systèmes de santé animale capables de combattre partout les maladies émergentes ou ré-émergentes, et notamment les zoonoses.



« Par le soutien permanent qu'elles fournissent aux Délégués et points focaux nationaux, ces treize implantations régionales constituent un relai clé pour la mise en conformité mondiale des Services vétérinaires aux normes internationales développées par l'OIE »

Dre Monique Eloit,
Directrice générale adjointe de l'OIE

COMMISSIONS RÉGIONALES

L'OIE dispose de cinq Commissions régionales qui sont assimilées à des institutions régionales à part entière, pour mieux prendre en compte les spécificités économiques et culturelles des Pays membres dans les différentes régions. Elles se réunissent, chacune, tous les deux ans afin de proposer des recommandations pertinentes, en adéquation avec le contexte particulier économique, culturel et épidémiologique de chacune des régions. Ces recommandations sont ensuite soumises pour adoption à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, en vue de les rendre officiellement opérationnelles.

Conférences organisées en 2014

26^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

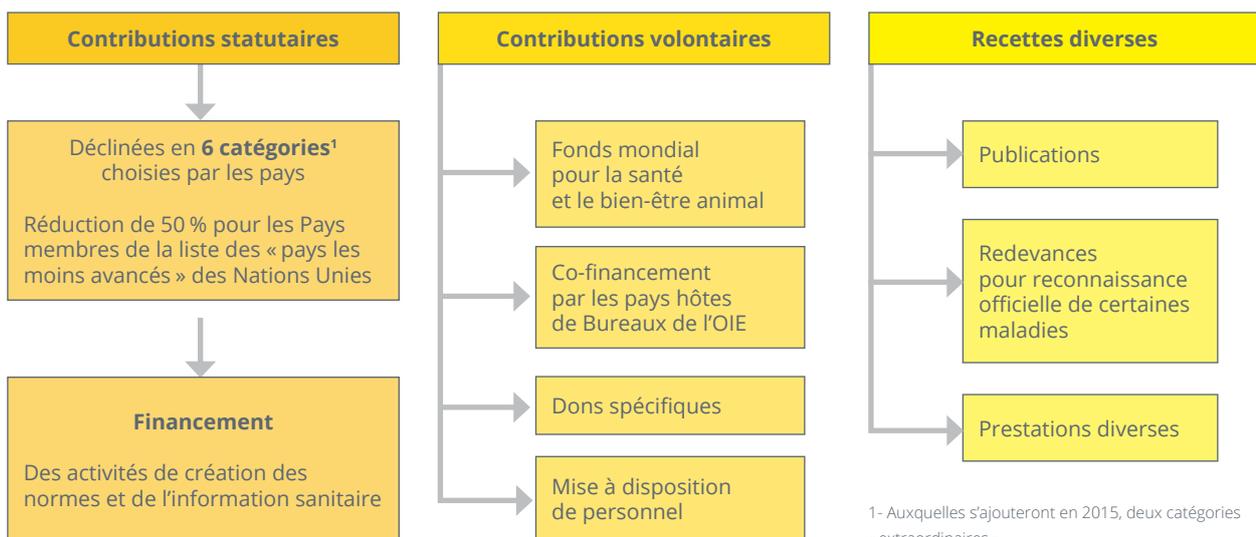
23-26 Septembre
Berne (Suisse)

22^e Conférence de la Commission régionale de la OIE pour les Amériques

10-14 Novembre
Guadalajara (Mexique)

FINANCEMENT DE L'OIE

Le budget global de l'OIE en 2014 s'élève à 22 millions d'euros. Il est constitué de plusieurs types de contributions.



Il convient d'ajouter à ces ressources la réalisation par les 296 Centres de référence de l'OIE de prestations scientifiques et pédagogiques non rémunérées qui représentent un apport non budgété considérable pour la réalisation du mandat de l'OIE.

FONDS MONDIAL DE L'OIE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Créé en 2004, le Fonds mondial reçoit des contributions volontaires de donateurs (Pays membres, organisations internationales, fondations privées). En complément du budget général de l'OIE, les fonds alloués au Fonds mondial permettent la mise en place de nombreuses actions visant l'amélioration des compétences des Pays membres pour la santé et le bien-être animal dans le monde et une meilleure gouvernance sanitaire.

Pour plus d'informations, voir p. 38-39.



 Brochure du Fonds mondial de l'OIE disponible sur demande (en anglais)

L'OIE ET SES PARTENAIRES

Relever les défis de demain en matière de santé animale nécessite une mobilisation mondiale et coordonnée des différentes parties prenantes.

En 2014, l'OIE a signé six nouvelles collaborations avec diverses institutions régionales et mondiales publiques et privées, élevant à 67 le nombre d'accords de coopération.

Certains d'entre eux sont assortis de mécanismes opérationnels spécifiques. Les plus importants sont les suivants :

ALLIANCE TRIPARTITE FAO/OIE/OMS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

La réunion annuelle des Directeurs généraux et Directeurs généraux adjoints des trois organisations s'est tenue en février 2014 à Genève. Les participants ont réitéré leur engagement à poursuivre et approfondir leur collaboration, notamment pour mener des actions conjointes de plaidoyer et d'appels de fonds pour les actions prioritaires communes, parmi lesquelles la bonne gouvernance des systèmes de santé humaine et animale, l'antibiorésistance, la dénomination

concertée de nouvelles maladies humaines et animales, ou encore la lutte contre la rage.

Convaincues de la nécessité d'une coopération intersectorielle permanente, les trois organisations avaient, en 2010, renforcé leur partenariat en publiant une Note conceptuelle tripartite intitulée : « *La collaboration FAO-OIE-OMS : Le partage des responsabilités et la coordination des activités mondiales pour gérer les risques sanitaires à l'interface animal-homme-écosystèmes* ».



En 2014, l'Alliance Tripartite a notamment finalisé des fiches conjointes sur la lutte contre la rage et sur l'antibiorésistance. (Disponibles en anglais)

 Fiche rage
www.oie.int/TripRabies2014/EN

 Fiche antibiorésistance
www.oie.int/TripAMR2014/EN



PROGRAMME GLOBAL POUR LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES (GF-TADs)



GF-TADs
GLOBAL FRAMEWORK FOR THE
PROGRESSIVE CONTROL OF
TRANSBOUNDARY ANIMAL DISEASES



L'OIE a poursuivi sa participation active dans plusieurs programmes mondiaux, tels que le GF-TADs, initiative conjointe OIE/FAO officialisée en 2004.

Ce programme vise à coordonner certaines activités des deux organisations, en collaboration avec l'OMS aux niveaux global et régional. Le mécanisme de coordination prévu dans le cadre du GF-TADs veille à ce que les Pays membres de chaque région concernée puissent mieux coordonner le contrôle des maladies transfrontalières

prioritaires en renforçant les capacités locales et en établissant des programmes spécifiques régionaux de contrôle de certaines de ces maladies, en fonction des priorités régionales.

Les comités de pilotage régionaux du GF-TADs rapportent à un comité de pilotage mondial.



RÉSEAU DE COMPÉTENCES OIE/FAO POUR LES GRIPPES ANIMALES (OFFLU)

En 2014, le siège de l'OIE a continué d'accueillir le Secrétariat de la plate-forme OFFLU et d'assurer la coordination du réseau. Deux réunions du comité de pilotage et du comité exécutif ont permis de fixer les orientations stratégiques du réseau et de coordonner ses diverses activités techniques.

Deux nouvelles activités techniques ont été lancées : un groupe d'épidémiologie appliquée à l'évaluation du risque et à la surveillance, et une activité de surveillance de l'influenza dans l'avifaune.

Le réseau continue de croître en périmètre d'action comme en taille, comptant notamment des experts issus des réseaux spécialisés en matière d'influenza équine, porcine et aviaire.

En 2014, l'accord officiel entre le réseau OFFLU et l'OMS pour une collaboration dans le processus de sélection des souches vaccinales humaines a été reconduit pour cinq ans. En ont découlé des travaux communs sur la composition des vaccins humains et l'échange des séquences de plusieurs souches de virus de l'influenza d'origine animale en provenance du réseau de Centres de référence de l'OIE.

En avril 2014, un partenariat a également été mis en place avec le programme STAR-IDAZ (Programme d'alliances stratégiques mondiales en faveur de la coordination de la recherche concernant les principales maladies infectieuses animales et zoonoses) afin de définir les orientations stratégiques de la recherche sur l'influenza animale.



Consulter le rapport annuel 2014 de l'OFFLU www.offlu.net/fileadmin/home/en/publications/pdf/OFFLU_Anual_Report_2014.pdf

Des millions de volailles ont été contaminées par l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en moins de onze mois, en 2014 : cette nouvelle souche hautement pathogène est apparue en janvier en Corée, pour ensuite se propager au gré de la route des oiseaux migrateurs, en Chine, au Japon, puis en Europe.

L'apparition de cette nouvelle souche du virus a rappelé à la communauté mondiale que les virus de l'influenza aviaire continuent d'évoluer et les nouvelles souches d'apparaître, faisant peser une menace permanente sur la santé publique, la santé animale et la sécurité alimentaire, les moyens d'existence des éleveurs de volailles pauvres, ainsi que le commerce et les économies nationales.



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2014

ENGAGEMENT INTERNATIONAL



Résumé de l'allocution du Dr Bernard Vallat à la Maison Blanche devant des décideurs nationaux et internationaux au cours de la 4^e réunion pour le programme GHSA, en présence du Président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama et des représentants des gouvernements de plus de 40 pays.



Vidéo : www.oie.int/BVGHSA2014/EN

Lancement du Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale (GHSA : Global Health Security Agenda)

Le programme GHSA est un effort commun des États-Unis d'Amérique et de plus de quarante autres nations ainsi que d'organisations internationales telles que l'OMS, l'OIE et la FAO. Il vise à accélérer la progression vers un monde mieux protégé des menaces des maladies infectieuses et à promouvoir la sécurité sanitaire mondiale en tant que priorité internationale.

L'OIE, en tant que conseiller au sein du comité de pilotage mondial du GHSA, contribue à cette initiative depuis son lancement en avril 2014 et est reconnu comme étant l'un des acteurs cruciaux de la réussite de ses objectifs. Lors de quatre réunions de haut niveau tenues en 2014, il a été procédé au recensement des activités à mener dans 44 pays, axées sur la prévention, la détection et la réponse aux événements sanitaires, et intégrant des aspects tels que l'antibiorésistance.

En septembre à Washington, en présence du Président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama et des Directeurs généraux de l'OIE, de la FAO et de l'OMS, le rôle clé du Processus PVS de l'OIE dans la sécurité sanitaire mondiale particulièrement été mis en avant comme un outil de choix pour cette démarche globale. L'utilité des ateliers nationaux conjoints OIE/OMS entre les services de santé animale et de santé publique a également été soulignée. Ces travaux sont basés sur un guide commun élaboré par les deux organisations et publié en 2014 (voir ci-après).

PUBLICATIONS CONJOINTES

Cadre opérationnel OIE-OMS pour une bonne gouvernance à l'interface homme-animal : articuler les outils de l'OMS et de l'OIE pour l'évaluation des capacités nationales.



L'ouvrage a été développé avec le soutien de la Banque mondiale et de l'Union européenne (Fonds fiduciaire sur l'influenza aviaire et la grippe humaine, administré par la Banque mondiale).

Guide conjoint OMS/OIE

La santé mondiale est une responsabilité partagée des autorités de santé animale et de santé publique. Il s'agit d'une priorité qui requiert une coopération internationale ainsi qu'une approche intersectorielle.

C'est pourquoi l'OIE et l'OMS ont élaboré un guide destiné aux autorités nationales de santé publique et de santé animale représentées par les Services vétérinaires. Ce document détaille les méthodes visant à renforcer la bonne gouvernance des systèmes de santé dans le monde en aidant

les Pays membres à définir des programmes nationaux mieux coordonnés pour faire face aux risques sanitaires à l'interface homme-animal.

Le guide fournit un aperçu détaillé de tous les outils disponibles dans le contexte du Cadre de suivi du Règlement Sanitaire International (RSI) de l'OMS et du Processus PVS de l'OIE et de leur utilisation afin de créer des passerelles et de répondre aux objectifs de l'approche « Une seule santé » que l'OMS et l'OIE encouragent activement.

LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

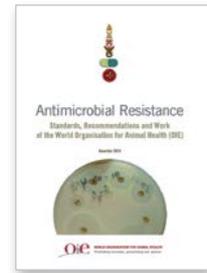
En 2014, l'OIE a poursuivi son fort engagement dans la lutte contre l'antibiorésistance dans le monde. La mise à jour permanente de ses normes intergouvernementales en la matière s'est poursuivie, y compris celle de la liste d'agents antimicrobiens d'importance en médecine vétérinaire.

Un projet de collecte de données sur l'utilisation des antibiotiques en santé animale est également en cours de développement en collaboration

avec les points focaux nationaux des 180 Pays membres.

De plus, l'année 2014 a été marquée par la collaboration de l'OIE avec l'OMS dans le cadre du développement du Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre l'antibiorésistance devant être adopté en 2015.

Cette collaboration s'inscrit également dans le cadre des priorités de l'Alliance Tripartite FAO/OIE/OMS.



Normes, recommandations et travaux de l'OIE en matière de lutte contre l'antibiorésistance.



Colloque « One Health »

18-19 décembre 2014, Londres (Royaume-Uni)

L'OIE a participé au côté de nombre de partenaires internationaux au colloque « One Health » organisé par le célèbre « think tank » Chatham House sur la thématique de l'antibiorésistance. Le rapport de cette session, conforme aux règles de cette institution paraîtra en 2015.



RECONNAISSANCES MONDIALES

L'OIE honore ses experts

Comme chaque année, l'OIE a attribué des distinctions honorifiques à des personnalités éminentes pour les services remarquables qu'elles ont rendus à la communauté vétérinaire et à l'OIE.

Ces médailles ont été remises aux récipiendaires lors de la Cérémonie d'ouverture de la 82^e Session générale.



Le Dr Emilio Juan Gimeno (Argentine) a reçu la médaille d'or.



Le Dr Manuel Antonio González Cano (Panama) a reçu la médaille du mérite.

Prix de la journée mondiale vétérinaire



Le Prix consacré, en 2014, au thème du bien-être animal a été remis à l'Association des vétérinaires américains (AVMA).

CONFÉRENCES INTERNATIONALES EN 2014 (Voir p. 32).



NORMES

Les normes internationales de santé et de bien-être animal de l'OIE sont préparées ou actualisées par des experts scientifiques reconnus, et démocratiquement adoptées lors de la Session générale annuelle de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE. Chaque Délégué national des 180 Pays membres dispose d'une voix.

Ces normes sont destinées à prévenir et à contrôler les maladies animales, y compris les zoonoses, à garantir la sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux terrestres et aquatiques et de leurs produits, et à améliorer le bien-être animal. Elles sont publiées dans deux *Codes* et deux *Manuels*.

Améliorer la santé et le bien-être animal, ainsi que la santé publique vétérinaire dans le monde



82^e SESSION GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DES DÉLÉGUÉS DE L'OIE

25-30 mai 2014

Pour la 82^e fois, l'Assemblée mondiale des Délégués nationaux de l'OIE s'est rassemblée en mai dernier afin d'examiner et d'adopter les nouvelles normes et lignes directrices intergouvernementales dont l'application contribue à l'amélioration du bien-être et de la santé animale dans le monde. Elle a été ouverte par la Dre Karin Schwabenbauer, Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués et Déléguée de l'Allemagne, et par le Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE. Cette Session a été marquée par la célébration du 90^e anniversaire de la création de l'OIE.

En cette année spéciale, l'Assemblée mondiale a eu l'honneur d'accueillir les Directeurs généraux de l'OMS et de la FAO, respectivement la

Dre Margaret Chan et M. José Graziano da Silva, qui ont réaffirmé leur engagement à soutenir la collaboration Tripartite établie au cours de la dernière décennie sous l'égide du concept « *One Health / Une seule santé* ».

Près de 900 participants étaient au rendez-vous, notamment S.A.R. la Princesse Haya, Ambassadrice de bonne volonté de l'OIE, ainsi qu'une cinquantaine de personnalités politiques et acteurs institutionnels de haut niveau, dont de nombreux Ministres des Pays membres de l'OIE.

À l'issue de la semaine, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a adopté 40 Résolutions.

 Résolutions de la 82^e Session générale de l'OIE
www.oie.int/Reso82SG/FR

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES ET GROUPES DE TRAVAIL

Les normes présentées pour adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués sont élaborées par les Commissions spécialisées, en lien avec les Groupes de travail et les Groupes *ad hoc* réunis par l'OIE (voir organigramme p. 7).

4 Commissions spécialisées

Commission du Code

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Commission scientifique

Commission scientifique pour les maladies animales

Commission des laboratoires

Commission des normes biologiques

Commission pour les animaux aquatiques

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Leur mission consiste à recueillir les informations scientifiques les plus récentes en vue d'étudier l'épidémiologie et les méthodes de contrôle des maladies animales, ainsi que la sécurité sanitaire du commerce international des animaux et des produits d'origine animale, d'élaborer ou de réviser les normes de l'OIE et de contribuer à résoudre des questions, techniques ou scientifiques, soulevées par les Pays membres. Elles se sont, chacune, réunies deux fois en 2014, comme chaque année. Les experts membres des Commissions sont élus tous les trois ans par l'Assemblée mondiale sur la base de leur excellence scientifique et de leur représentativité géographique.

3 Groupes de travail permanents

Faune sauvage

Sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

Bien-être animal

Par le biais de réunions scientifiques, de séminaires et de formations, ils suivent en permanence les progrès réalisés dans leur domaine de compétence et en informent les Pays membres de l'OIE. Ils se réunissent une fois par an.

28

Groupes *ad hoc*
en 2014

Diarrhée épidémique porcine,
maladies des Camélidés, ...
(Voir détail p. 32)

Pour assurer la mise à jour permanente des normes sanitaires, l'OIE convoque des groupes d'experts internationaux spécialisés, qui par leur appui scientifique, facilitent l'élaboration des propositions normatives soumises aux Commissions et à l'Assemblée mondiale.

NORMES ADOPTÉES EN 2014

Comme chaque année, les Délégués de l'OIE ont adopté et révisé de nombreuses normes et lignes directrices portant sur la prévention et le contrôle des maladies des animaux terrestres et aquatiques ainsi que sur les méthodes de diagnostic et la qualité des vaccins.



CODE TERRESTRE

Code sanitaire pour les animaux terrestres

L'Assemblée mondiale a adopté la révision de 25 chapitres et l'ajout de deux nouveaux chapitres.

EXEMPLES

Antibiorésistance : poursuite des travaux

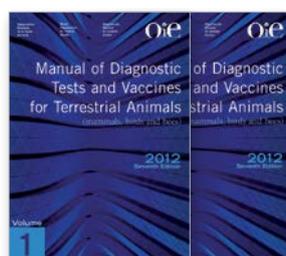
Trois chapitres ont été révisés, notamment celui portant sur l'évaluation des risques d'antibiorésistance consécutifs à l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux (Chapitre 6.10.).

Brucella spp. : harmonisation de mesures de contrôle

Les trois chapitres portant sur *Brucella* spp. ont été rassemblés en un seul, combinant les trois agents pathogènes *B. abortus*, *B. melitensis* et *B. suis* (Chapitre 8.4.).

Infection par le virus de la peste équine et statut sanitaire

Ce chapitre a été révisé en ce qui concerne sa compatibilité avec les demandes de reconnaissance officielle de statut sanitaire par les Pays membres (Chapitre 12.1.).



MANUEL TERRESTRE

Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres

- 24 chapitres ont été révisés.
- 7 nouvelles lignes directrices ont été approuvées.

L'OIE développe actuellement de nouvelles normes sur la qualité des vaccins contre le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc.



CODE AQUATIQUE

Code sanitaire pour les animaux aquatiques

L'Assemblée mondiale a adopté plusieurs nouveaux chapitres, notamment sur :

- l'infection par l'alphavirus des salmonidés (Chapitre 10.5.).
- les critères permettant de déterminer la sensibilité des animaux aquatiques à un agent pathogène donné (Chapitre 1.5.).

Des documents élaborés par des experts et donnant des exemples sur la façon de développer des systèmes de surveillance spécifiques des maladies des poissons « Surveillance de la septicémie hémorragique virale » et des mollusques « Surveillance de l'infection à *Bonamia ostreae* » ont été mis en ligne sur le site internet de l'OIE.

MANUEL AQUATIQUE

Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques



- 3 chapitres ont été révisés.
- 1 nouveau chapitre a été adopté.

FOCUS SUR...

PHASE DE POST-ÉRADICATION DE LA PESTE BOVINE

En 2014, l'Assemblée mondiale des Délégués a adopté un cadre légal, élaboré et proposé conjointement par la FAO et l'OIE, pour l'habilitation d'établissements conservant encore le virus de la peste bovine. Suite à l'éradication mondiale de la maladie en 2011, les Pays membres de l'OIE se sont engagés à détruire ou à stocker en toute sécurité, dans un petit nombre de structures à haut niveau de confinement préalablement habilitées par l'OIE et la FAO, tous les stocks restants de virus de la peste bovine et de vaccins dirigés contre cette maladie.

Plus de 87 % des Pays membres de l'OIE ne détiennent plus de stocks du virus de la peste bovine

Dès 2013, les Pays membres ont commencé à notifier à l'OIE les stocks détenus sur leur territoire. À fin 2014, c'est une réussite : 97 % d'entre eux ont fait cette notification au moins une fois. C'est la première fois que des données officielles sur les stocks de virus de la peste bovine et de vaccins sont recueillies à l'échelle mondiale.

Demandes d'habilitation à conserver des produits contenant le virus de la peste bovine

Fin 2014, six instituts dans cinq pays ont déjà présenté leurs demandes en vue d'une accréditation en mai 2015.

Un nouveau projet de recherche a été lancé

Il vise à réaliser le séquençage des derniers stocks existants du virus de la peste bovine avant que ceux-ci ne soient détruits, dans l'objectif de conserver d'importantes informations scientifiques en cas de besoin pour de futures recherches, tout en détruisant les produits viraux restants.

Par ailleurs, l'Institut Pirbright (Royaume-Uni) continue de travailler sur une étude visant à déterminer si les vaccins dirigés contre la peste des petits ruminants (PPR) pourraient également conférer une protection contre la peste bovine. Dans l'affirmative, cela rendrait inutile la constitution de banques de vaccins contenant le virus de la peste bovine et minimiserait encore plus les risques de réapparition de la maladie.

VERS UN MONDE « INDEMNÉ DE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR) »



L'Assemblée mondiale a adopté, en mai 2014, une résolution portant sur le contrôle et la stratégie d'éradication de la PPR au niveau mondial, considérée comme Bien Public International.

La diffusion de la PPR a progressé au cours des dix dernières années. Elle est désormais fortement répandue en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. S'agissant d'une maladie aux effets dévastateurs non seulement sur la santé des petits ruminants mais également sur la viabilité de nombreux élevages familiaux pauvres, elle constitue une priorité pour les travaux de l'OIE présents et à venir.

La stratégie mondiale de contrôle de la PPR, élaborée dans le cadre du Programme GF-TADs, initiative conjointe FAO/OIE, va contribuer à lutter contre la pauvreté et à poursuivre le développement des échanges commerciaux internationaux d'animaux et de produits d'origine animale. Elle comprendra également des mécanismes de protection des pays indemnes de la maladie.

Son lancement officiel est prévu dès mars 2015, lors d'une Conférence internationale OIE/FAO qui se tiendra en Côte d'Ivoire. Elle prendra comme modèle la réussite de la stratégie qui a abouti à l'éradication de la peste bovine en 2011.



CONCEPT HHP : FACILITATION DES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DES CHEVAUX DE COMPÉTITION

Les déplacements internationaux de chevaux de compétition sont aujourd'hui une pratique courante et répandue. Ils ne cessent de s'accroître, du fait de l'expansion considérable que connaissent les manifestations équestres.

Afin d'harmoniser les réglementations actuelles, de faciliter et de sécuriser ces déplacements internationaux temporaires, l'Assemblée mondiale a adopté, pour la première fois, une norme définissant le concept d'une « sous-population de chevaux de niveau supérieur de santé (HHP) »

(Chapitre 4.16.), avec des caractéristiques sanitaires spécifiques.

Des lignes directrices détaillées en matière de biosécurité seront prochainement proposées aux Pays membres. Elles préciseront les pratiques de gestion à appliquer pour la mise en œuvre du concept de chevaux HHP dans les écuries d'origine, sur les sites des manifestations et durant le transport. Un modèle de certificat sanitaire spécifique est également en développement.



PLATE-FORME RÉGIONALE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL POUR L'EUROPE

Cette plate-forme créée en 2013 vise à harmoniser l'application des normes de l'OIE sur le sujet, au sein des 53 pays de la région. Un premier plan d'action triennal 2014-2016, axé sur la gestion des populations de chiens errants et sur les conditions de transport et d'abattage des animaux d'élevage, a été adopté fin 2013 par

son comité de pilotage.

De telles stratégies régionales existent en Asie (2012), aux Amériques (2013), au Moyen-Orient (2014). En Asie et au Moyen-Orient, les principales problématiques se concentrent sur le transport et l'abattage des animaux destinés à la consommation.



Un DVD de formation de l'OIE sur le bien-être des bovins avant et pendant l'abattage (avec et sans étourdissement) a été produit et remis aux formateurs ainsi qu'aux points focaux de l'OIE pour le bien-être animal. (Version anglaise disponible, version arabe en préparation).

PROGRAMME « AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL » (IAWP : IMPROVED ANIMAL WELFARE PROGRAMME)

En 2014, des formations sur les conditions d'abattage conformes aux normes de l'OIE (et aux préceptes dits Halal) applicables avant et pendant l'abattage ont été dispensées dans le cadre du Programme IAWP et ce, dans de nombreux pays d'Asie et du Moyen-Orient. A l'issue de ces formations, les participants œuvrent aujourd'hui à l'amélioration du bien-être animal, à travers divers programmes de suivi nationaux.

Dans ce cadre, des ateliers ont été organisés à destination de bénéficiaires-clés nationaux, avec

la participation d'universitaires et de représentants de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et d'acteurs concernés. Ces ateliers ont pour objectif de faciliter la coopération à venir entre les futurs formateurs nouvellement formés dans ces séminaires, et les établissements d'enseignement vétérinaire et l'industrie.

Au total en 2014, 593 personnes provenant de 12 pays ont été formées pour devenir formateurs dans leur pays.



TRANSPARENCE

Aujourd'hui, du fait de la mondialisation, la dissémination des maladies infectieuses peut se révéler fulgurante. 60 % des agents pathogènes affectant l'homme sont d'origine animale. Une surveillance efficace pour une détection précoce de ces maladies à leur source animale est donc essentielle pour permettre leur contrôle rapide et protéger ainsi les populations animales et humaines.

Depuis sa création, l'une des missions historiques de l'OIE est de garantir la transparence et d'améliorer la connaissance de la situation zosanitaire mondiale, y compris des zoonoses. Cette mission est quotidiennement remplie grâce à un outil unique, le Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE, WAHIS.

Partager, en temps réel, une information de qualité sur la situation des maladies animales dans le monde

GARANTIR LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION ZOOSANITAIRE MONDIALE

WAHIS, le Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE est accessible en permanence au 180 Pays membres. Le système est également ouvert aux pays non membres, et la consultation en ligne de son interface publique, consultable par tous.

RECUEIL DES INFORMATIONS OFFICIELLES

En devenant membre de l'OIE, chaque pays s'engage à notifier la situation sanitaire (animaux terrestres et aquatiques) relative à son territoire, dans les meilleurs délais et de façon transparente.

1 048
notifications immédiates
et rapports de suivi



102
pays



62
maladies



2014

En plus des notifications des événements sanitaires éligibles à une notification immédiate, les 180 Pays membres doivent notifier chaque semestre la présence ou l'absence des 116* maladies prioritaires listées par l'OIE pour les animaux terrestres et les animaux aquatiques.

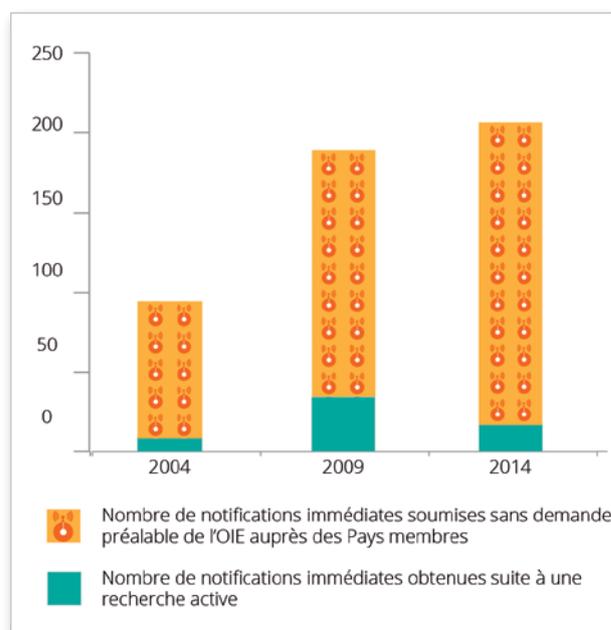
* Le nombre de ces maladies prioritaires s'élèvera à 119 au 1^{er} janvier 2015.

RECHERCHE ACTIVE D'INFORMATIONS NON-OFFICIELLES

Depuis 2002, afin de garantir une connaissance la plus exhaustive possible de la situation zoonositaire mondiale, l'OIE traque et vérifie les rumeurs et autres informations officieuses puis correspond avec les Délégués nationaux des Pays membres afin de les confirmer ou les infirmer. Les informations obtenues à l'issue de la recherche active peuvent figurer dans les notifications immédiates et leurs rapports de suivi, dans les rapports semestriels, ainsi que dans les rapports annuels.

L'usage de la recherche active pour les événements non signalés officiellement est particulièrement efficace. En 2014, elle a permis d'identifier 46 événements, à la suite desquels 25 ont fait l'objet d'une notification immédiate ou d'un rapport de suivi.

L'activité de recherche active a eu, par exemple, une répercussion importante sur les notifications des maladies émergentes ayant sévi en 2014, notamment la diarrhée épidémique porcine (DEP) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) chez les animaux.



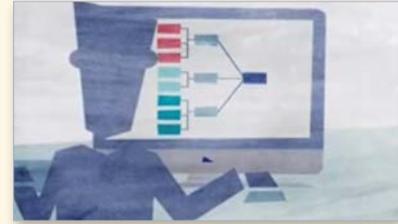
Engagement croissant des Pays membres dans la transparence de l'information zoonositaire

La proportion de notifications immédiates faisant suite à une vérification de la part de l'OIE a diminué entre 2007 et 2014. Cela indique une meilleure notification des événements zoonositaires des pays, probablement due à une meilleure prise en compte de leurs responsabilités.

WAHIS, source officielle de l'information zoonitaire mondiale

Le système permet d'intégrer les données sur les maladies animales des animaux domestiques et sauvages afin d'informer ensuite la communauté internationale. Hautement fiables, les informations publiées dans WAHIS sont, dans un premier temps, validées par les Services vétérinaires des pays

rapporteurs, puis, dans un second temps, vérifiées par les équipes spécialisées de l'OIE et si nécessaire, reconfirmées auprès des pays, avant publication. Il s'agit d'un outil unique au monde pour améliorer la transparence, l'efficacité et la rapidité de la diffusion de l'information zoonitaire dans le monde.



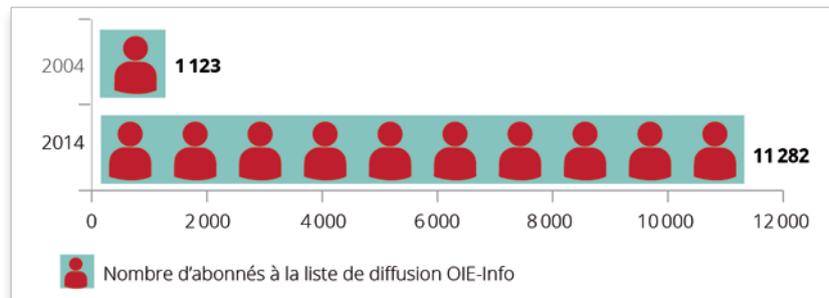
En 2014, l'OIE a produit un film expliquant le fonctionnement de WAHIS. Cette vidéo d'animation de 4 minutes est accessible sur Internet, et permet de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la surveillance de la santé animale.



www.oie.int/WAHISmov/FR

DIFFUSION DE L'INFORMATION ZOOSANITAIRE

Toute personne intéressée peut accéder, à travers l'interface en ligne de WAHIS, aux informations sur les maladies animales, y compris les zoonoses, présentées par pays, par région, par mois ou par année, dès leur validation par l'OIE.



Les abonnés de la liste OIE-info reçoivent par voie électronique directe les alertes sanitaires et les rapports de suivi.

PARTAGE DE L'INFORMATION ZOOSANITAIRE

Afin de mieux surveiller et prévenir les risques sanitaires à l'interface homme-animal-environnement, l'OIE collabore en permanence étroitement avec la FAO et l'OMS à travers le GLEWS, le Système Mondial d'Alerte et de Réponse Précoce. Cette plate-forme combine les alertes et réponses des trois organisations afin de coordonner les procédures de vérification des maladies présentes dans le monde.

Le GLEWS permet ainsi une meilleure prévention des menaces liées aux maladies animales, grâce au partage de l'information, aux analyses

épidémiologiques et aux missions de terrain conjointes pour évaluer et maîtriser les foyers chez les animaux et chez l'homme. Des améliorations pour une action plus ciblée et plus rapide sont en cours. La nouvelle application GLEWS+, permettra notamment de perfectionner l'évaluation des risques transsectoriels, ainsi que les événements impliquant la faune sauvage et la sécurité alimentaire.

Informations sur les maladies des animaux sauvages

L'interface « WAHIS-Wild », lancée fin 2013, est dédiée à la diffusion d'informations concernant des maladies des animaux sauvages qui ne figurent pas sur la Liste de l'OIE, mais qui revêtent une grande importance épidémiologique. Cette dernière a permis, en 2014, la diffusion au grand public d'informations sur 53 maladies de la faune sauvage, transmises par les Pays membres sur une base volontaire.



SITUATION ZOOSANITAIRE MONDIALE

En 2014, l'OIE a déployé de nombreux moyens en réponse, non seulement aux maladies contre lesquelles il lutte depuis de nombreuses années, mais aussi contre certaines maladies nouvelles, comme par exemple le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) ou la diarrhée épidémique porcine (DEP).

RAGE EN AFRIQUE ET EN ASIE DU SUD-EST



 La rage est l'affaire de tous : n'attendons plus pour nous mobiliser
www.oie.int/infographic/rabies

L'OIE se mobilise contre l'une des zoonoses les plus meurtrières au monde

À l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, l'OIE a invité la communauté internationale à rejoindre son combat contre cette maladie, en diffusant de nouveaux outils de communication.

Pour la première fois, l'Organisation a publié une infographie interactive, permettant de mieux connaître la maladie, mieux la comprendre et mieux la combattre. Cela a permis de rappeler que chacun, à son niveau, peut contribuer à la lutte mondiale contre la rage qui tue encore plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année dans le monde.

En parallèle, l'OIE a dévoilé son nouveau portail web dédié à la rage, rassemblant nombre d'informations sur la maladie et sur les actions de lutte mises en place à l'échelle mondiale.

« Outre les missions normatives et de solidarité internationale qui incombent à l'OIE pour la prévention et le contrôle de la rage, l'information des populations sur les ravages occasionnés par cette maladie est essentielle. La rage est une maladie trop souvent sous-estimée, il est aujourd'hui urgent que chacun prenne conscience que des solutions existent. Vacciner 70 % des chiens dans les zones à risque permet de mettre fin à la rage chez l'homme »

MERS-CoV AU MOYEN-ORIENT



Une maladie émergente à potentiel zoonotique : les experts de l'OIE recommandent la désignation d'un Centre de référence de l'OIE

Le coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) a été identifié pour la première fois en 2012 chez l'homme, chez qui il provoque une maladie respiratoire sévère. Il constitue donc un grave problème de santé publique.

À la demande de ses Commissions spécialisées, l'OIE a convoqué, en 2014, un Groupe d'experts scientifiques en santé publique et animale, chargé de résumer les dernières données scientifiques disponibles, notamment en matière de tests diagnostiques et de fournir des recommandations pour prévenir cette maladie à l'interface homme-animal.

L'établissement d'un Centre de référence de l'OIE doté d'une expertise spécifique a été recommandé, afin d'améliorer les activités de surveillance et de recherche sur cette maladie et de fournir une assistance technique aux Pays membres de l'OIE.

DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) SUR PLUSIEURS CONTINENTS



 [Fiche technique sur la DEP
www.oie.int/PEDv2014/FR](http://www.oie.int/PEDv2014/FR)

Les experts de l'OIE recommandent l'application rigoureuse des règles de biosécurité et de bonne conduite d'élevage

La DEP est une maladie contagieuse des porcs due à un coronavirus. Elle peut donner lieu à une morbidité et une mortalité élevées dans les populations nouvellement exposées au virus, occasionnant des pertes économiques significatives. De tels événements ont été observés de manière croissante depuis 2011, avec une augmentation du nombre de foyers, en 2013 et 2014 notamment, dans plusieurs pays d'Amérique et d'Asie.

Suite aux recommandations de l'Assemblée mondiale des Délégués lors de sa 82^e Session générale, l'OIE a convoqué un groupe d'experts de haut niveau afin de suivre l'évolution de la maladie dans le monde et d'y répondre au mieux. À l'issue de cette réunion, une fiche d'information technique a été publiée. Elle présente les observations épidémiologiques, les modes de contamination, les méthodes de prévention et de contrôle ainsi que les résultats des recherches sur la maladie.

La DEP ne représente aucun risque pour la santé humaine ou la sécurité sanitaire des aliments. Certaines souches étant considérées comme une forme de maladie émergente, associée à une morbidité et une mortalité significatives, les Pays membres de l'OIE ont toutefois l'obligation de déclarer à l'OIE les cas recensés.

ÉPIDÉMIE DUE AU VIRUS EBOLA EN AFRIQUE DE L'OUEST



 [Fiche technique sur la maladie due au virus Ebola \(en anglais\)
www.oie.int/Ebola2014/EN](http://www.oie.int/Ebola2014/EN)

L'OIE encourage les Services vétérinaires des pays concernés à rester vigilants et à renforcer leur surveillance de la faune sauvage

Connu depuis 1976 dans des zones circonscrites d'Afrique, le virus a de nouveau été rapporté chez l'homme en 2014, pour la première fois dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, devenant le plus grand foyer de maladie due au virus Ebola de toute l'histoire. En août 2014, l'OMS a déclaré cette épidémie comme une urgence sanitaire internationale.

La maladie due au virus Ebola est une maladie contagieuse grave qui touche l'homme et les primates non humains comme les gorilles, les chimpanzés et certains autres singes. Cette zoonose, à contagion majoritairement interhumaine dans les foyers actuels constitue une menace significative pour la santé publique. Inexistants à ce jour, des médicaments spécifiques et des vaccins expérimentaux à usage humain sont en cours d'étude.

En 2014, l'OIE a publié une fiche technique présentant les observations épidémiologiques et les données scientifiques sur la maladie, y compris le réservoir animal suspecté du virus. Cette fiche a été préparée par des experts scientifiques internationaux dont des experts des Centres de référence internationaux et du Groupe de travail sur les maladies de la faune sauvage de l'OIE, et approuvée par la Commission scientifique de l'OIE.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU STATUT SANITAIRE DES PAYS MEMBRES DE L'OIE

Depuis 1998, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a conféré à l'OIE le mandat de reconnaître officiellement des zones (pays entier ou partie) indemnes de maladies. La démarche de reconnaissance officielle d'un statut sanitaire par l'OIE est une démarche volontaire des pays.

Les membres de l'OIE peuvent demander de figurer, sur dossier, dans la liste des pays ayant un statut sanitaire reconnu au regard des six maladies suivantes :

- encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)
- fièvre aphteuse (FA)
- péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)
- peste équine
- peste des petits ruminants (PPR)
- peste porcine classique (PPC), à partir du 1^{er} juin 2014.

Les membres peuvent aussi demander, s'ils le souhaitent, la validation officielle par l'OIE de leur programme de contrôle national de la FA et pour la première fois en 2014, de la PPR et de la PPCB.

L'éradication mondiale de la peste bovine ayant été officiellement proclamée en 2011, cette maladie ne fait plus l'objet de la procédure de reconnaissance officielle par l'OIE.



Au total, 88 demandes nationales ont été présentées pour adoption à l'Assemblée mondiale en mai 2014.

STATUTS ACCORDÉS EN MAI 2014

- Pour la première fois, cette année, 48 pays ont été reconnus « indemnes de PPR ».
- 11 nouveaux pays ont été reconnus comme ayant un statut de « risque négligeable au regard de l'ESB ».
- L'OIE a validé le programme de contrôle national de FA soumis par l'Équateur et quatre pays ont été reconnus totalement ou partiellement « indemnes de FA ».
- 14 nouveaux pays ont été reconnus « indemnes de peste équine ».
- L'Argentine, le Canada et Singapour ont été officiellement reconnus « indemnes de PPCB ».

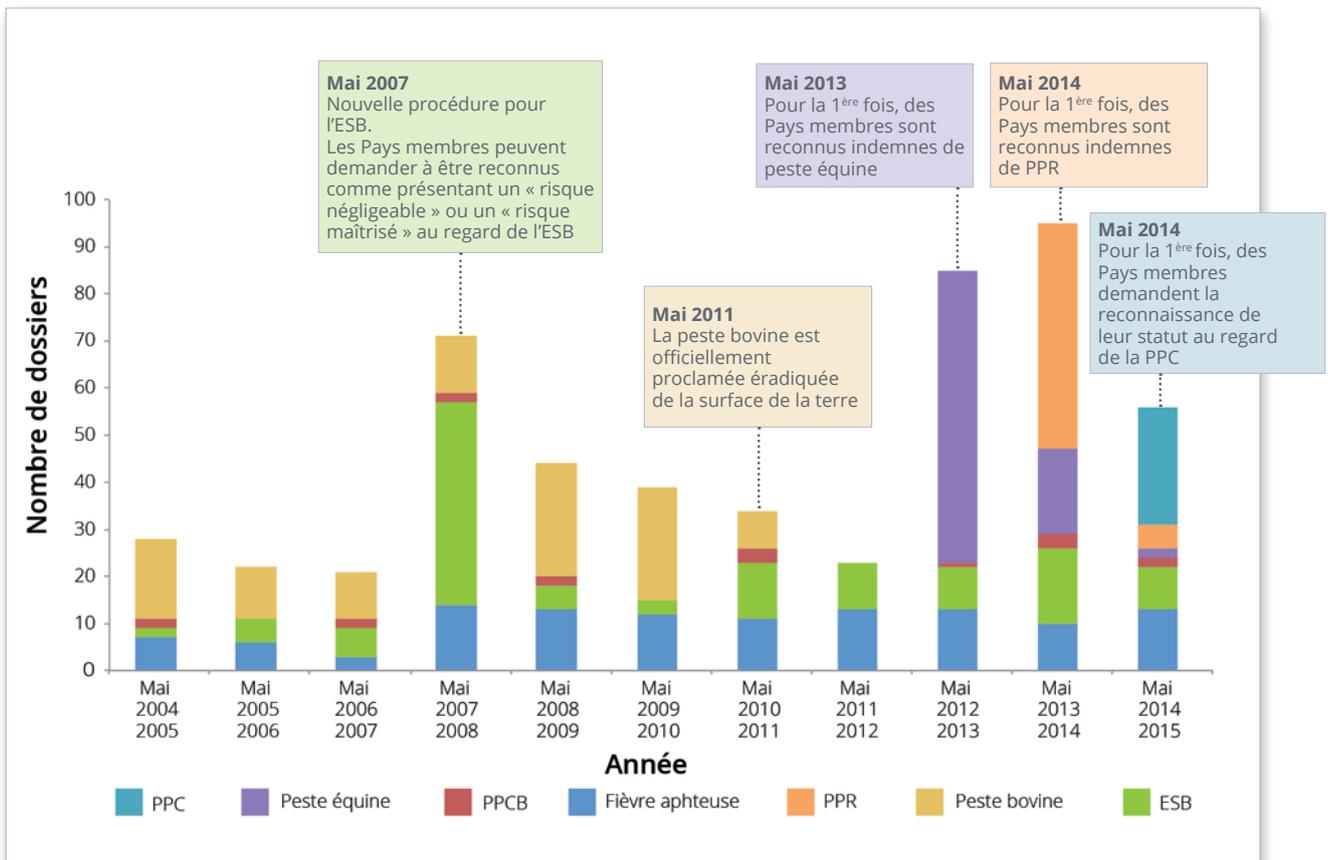


Examen des dossiers des Pays membres désirant être inclus dans la liste des pays indemnes de maladies prioritaires

Les dossiers sont dans un premier temps évalués par les Groupes *ad hoc* chargés de l'évaluation des statuts sanitaires des Pays membres au regard de la maladie considérée, puis sont examinés par la Commission scientifique des maladies animales en vue d'être présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE pour adoption. Cela vaut également pour la validation des programmes de contrôles nationaux.

ÉVOLUTION DES DEMANDES DE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU STATUT SANITAIRE REÇUES PAR L'OIE

L'augmentation régulière du nombre de dossiers présentés témoigne de l'intérêt des Pays membres à être reconnus officiellement indemnes ou à faire valider leurs programmes officiels de contrôle de certaines maladies.

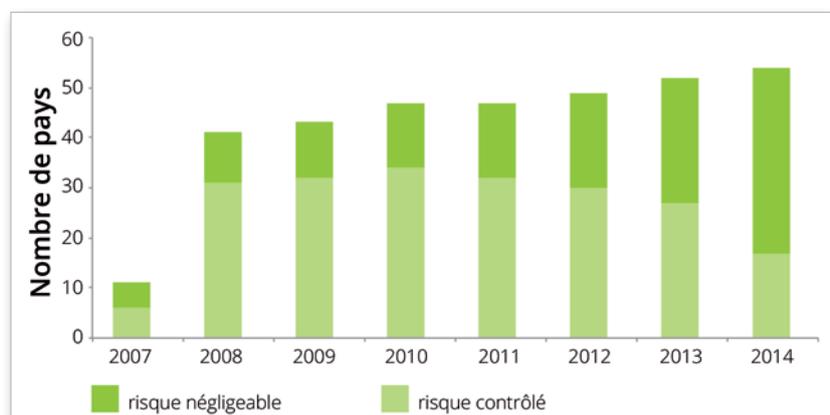


Nombre de demandes d'évaluation présentées à l'OIE en vue de la reconnaissance officielle du statut sanitaire au regard d'une maladie, par cycle annuel d'évaluation (de mai de l'année N à mai de l'année N+1).

L'ÉVOLUTION DES STATUTS OFFICIELS AU REGARD DE L'ESB, UN EXEMPLE PROMETTEUR

En matière d'ESB, les Pays membres peuvent être reconnus comme présentant un « risque maîtrisé » ou un « risque négligeable » à l'égard de l'ESB.

Ce graphe montre bien la forte augmentation globale du nombre de statuts accordés au cours des sept dernières années, ainsi que le nombre croissant de pays ayant un « risque négligeable » au regard de l'ESB.



Évolution du statut officiel des Pays membres de l'OIE vis-à-vis du risque d'ESB (Juin 2014).



EXPERTISE

L'OIE collecte et analyse toutes les nouvelles informations scientifiques relatives à la prévention et au contrôle des maladies animales. Il les diffuse ensuite aux Pays membres pour qu'ils appliquent les méthodes les plus efficaces.

Le travail de l'OIE s'appuie sur un réseau mondial d'expertise qui s'est fortement consolidé au fil des années. L'expansion régulière des points focaux nationaux et des Centres mondiaux de référence de l'OIE, l'échange permanent d'informations, le renforcement constant des compétences scientifiques et techniques des membres de ce réseau assurent l'excellence scientifique de l'OIE à l'échelle mondiale.

Collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire mondiale

RÉSEAU MONDIAL D'EXPERTISE DE L'OIE

CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'OIE

Ce réseau de Centres de référence soutient les développements et la pertinence scientifique des actions de l'OIE, notamment dans le domaine

des normes, directives et recommandations qu'il publie en matière de santé animale, de bien-être animal et de santé publique vétérinaire.

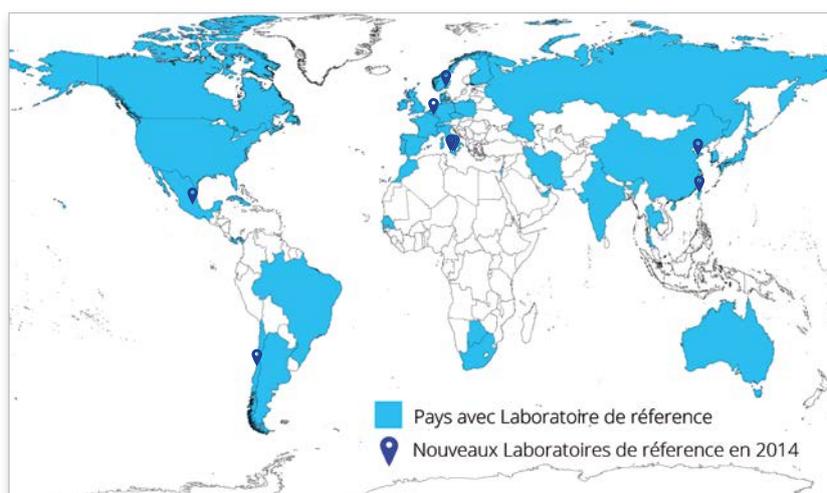


Les Centres de référence de l'OIE sont soumis à l'adoption (ou au délistage) par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, suite à l'examen de leur candidature ou de leurs rapports d'activités par les Commissions spécialisées.

296
Centres de référence

9 NOUVEAUX LABORATOIRES DE RÉFÉRENCE EN 2014

Ces instituts sont nommés pour suivre tous les problèmes scientifiques et techniques relatifs à une maladie spécifique.



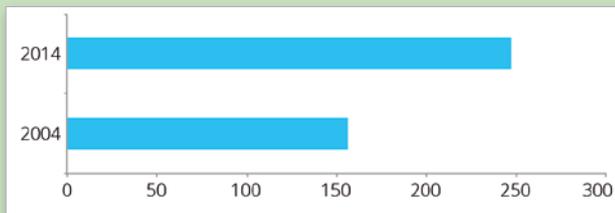
247
Laboratoires de référence

117
maladies ou thèmes

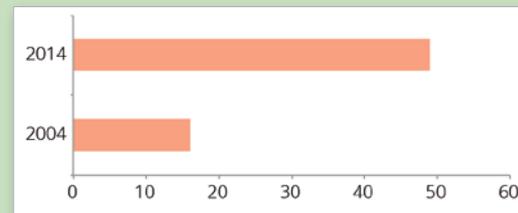
38
pays

- **Chlamydie aviaire (due à *Chlamydia psittaci*)**
Laboratory for Immunology and Animal Biotechnology, Université de Gand (Belgique)
- **Peste des petits ruminants**
National Diagnostic Center for Exotic Animal Diseases, China Animal Health and Epidemiology Center, Qingdao (Chine, Rép. pop. de)
- **Leishmaniose**
Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Sicilia (IZSSI), Centro di Referenza Nazionale per le Leishmaniosi (C.Re.Na.L.), Palerme (Italie)
- **Babésiose**
IZSSI, Centro di Referenza Nazionale per Anaplasma, Babesia, Rickettsia e Theileria (C.R.A.Ba.R.T.), Palerme (Italie)
- **Theilériose**
IZSSI, C.R.A.Ba.R.T., Palerme (Italie)
- **Rage**
Centro Nacional de Servicios de Diagnóstico en Salud Animal, Tecámac, État de Mexico (Mexique)
- **Infection par le virus de l'anémie infectieuse du saumon**
Laboratorio de Patógenos Acuícolas, Pontificia Universidad Católica de Valparaíso (Chili)
- **Infection par l'alphavirus des salmonidés**
National Veterinary Institute, Oslo (Norvège)
- **Maladie des points blancs**
National Cheng Kung University (Taïpei chinois).

Nombre de Laboratoires de référence



Nombre de Centres collaborateurs



Au cours des dix dernières années, le réseau de Centres de référence de l'OIE s'est fortement développé. Engagé à fournir son expertise à tous les pays du monde, ce réseau d'excellence s'est consolidé progressivement, sur une base volontaire et sans but lucratif, pour atteindre aujourd'hui une ampleur mondiale unique et inégalée.

« La nécessité de s'appuyer sur une expertise scientifique d'excellence et des avis autorisés est de plus en plus prégnante, et notre réseau d'excellence, unique dans le monde, répond de mieux en mieux à ce besoin »

Dr Bernard Vallat

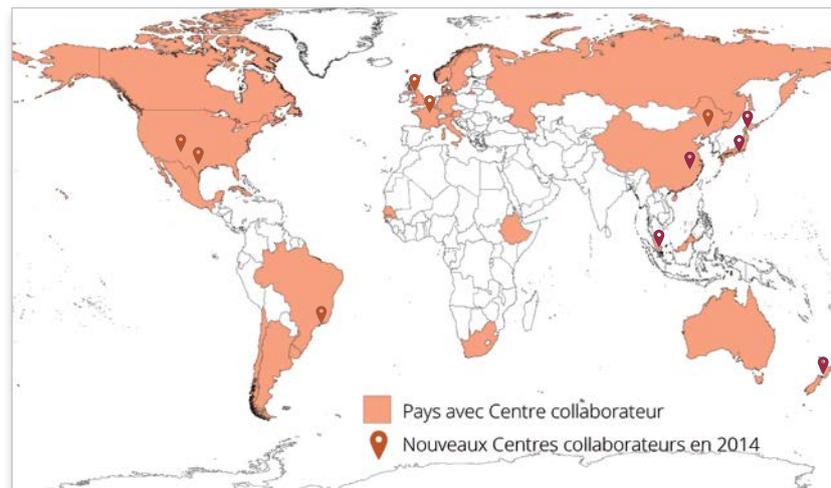
6 NOUVEAUX CENTRES COLLABORATEURS ET 2 NOUVEAUX CONSORTIUMS EN 2014

Ces centres d'expertise sont désignés pour un domaine de compétence particulier relatif à la santé animale. Leurs axes de travail sont transversaux, comme par exemple : l'épidémiologie générale ou les médicaments vétérinaires.

49
Centres
collaborateurs

46
thèmes

26
pays



- Réduction des menaces biologiques**
 Rattaché à l'Institute for Infectious Animal Diseases (IIAD), College Station, Texas (États-Unis d'Amérique)
- Parasites d'origine alimentaire de la Région Asie-Pacifique**
 Rattaché à l'Institute of Zoonosis, Jilin University, Chine (Rép. pop. de)
- Parasites d'origine alimentaire de la Région Europe**
 Rattaché à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), Maisons-Alfort (France)
- Sécurité sanitaire des aliments**
 Consortium formé par les trois institutions partenaires suivantes :
 - Veterinary Public Health Centre (Singapour)
 - Division of Health and Environment Sciences, School of Veterinary Medicine, Rakuno Gakuen University (Japon)
 - Centre collaborateur actuel de l'OIE, rattaché au Research Center for Food Safety, Graduate School of Agricultural and Life Sciences, University of Tokyo (Japon)
- Gestion des risques biologiques dans les laboratoires**
 Rattaché au Sandia National Laboratories, International Biological Threat Reduction Program, New Mexico (États-Unis d'Amérique)
- Épidémiologie vétérinaire et santé publique**
 Consortium formé par :
 - China Animal Health and Epidemiology Centre (CAHEC), Chine (Rép. pop. de)
 - Centre collaborateur de l'OIE actuel rattaché au mEpiLab, EpiCentre, Massey University (Nouvelle-Zélande)
- Santé publique vétérinaire**
 Rattaché au Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse (PANAFTOSA)/Organisation panaméricaine de la santé (OPS), Rio de Janeiro (Brésil)
- Génomique virale et bio-informatique**
 Rattaché au Medical Research Council, University of Glasgow Centre for Virus Research (Royaume-Uni).

GROUPES AD HOC RÉUNIS EN 2014

28 réunions de Groupes *ad hoc* d'experts ont été convoquées afin d'élaborer des projets de normes ou de lignes directrices devant être validées, avant adoption par l'Assemblée, par les trois Groupes de travail permanents et/ou les quatre Commissions spécialisées de l'OIE (voir p.16).

Elles ont porté sur les domaines suivants (certains thèmes ont nécessité plusieurs réunions) :

Évaluation des statuts sanitaires officiels des Pays membres

- fièvre aphteuse
- peste porcine classique
- encéphalopathie spongiforme bovine
- peste des petits ruminants
- péripneumonie contagieuse bovine
- peste équine

Animaux aquatiques

- sécurité sanitaire des produits dérivés d'animaux aquatiques
- désinfection des établissements d'aquaculture

Maladies des animaux terrestres

- cysticerose porcine
- fièvre aphteuse
- tuberculose
- peste porcine africaine
- lutte contre les salmonelles chez les porcs
- lutte contre les salmonelles chez les bovins
- maladies des camélidés

Maladies émergentes

- diarrhée épidémique porcine
- infection par le coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) chez les animaux

Bien-être animal

- équidés de travail

Déplacements internationaux des chevaux de compétition

- déplacements internationaux de chevaux
- certificats sanitaires et de la gestion de la sous-population de chevaux HHP

Thèmes transverses

- gestion des catastrophes et réduction des risques en relation avec la santé et la protection animales et la santé publique vétérinaire
- création d'une base de données mondiale sur l'utilisation d'agents antimicrobiens chez les animaux
- résistance aux agents antimicrobiens

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE L'OIE

Les recommandations adoptées lors de ces conférences constituent les bases des futures politiques mondiales à conduire dans le cadre des sujets abordés.



3^e CONFÉRENCE MONDIALE DES CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'OIE

14-16 octobre 2014, Incheon-Séoul (Corée [Rép. de])

Plus de 300 experts internationaux du réseau scientifique de l'OIE ont représenté les 296 Centres de référence répartis dans différentes régions du monde. Lors de cet événement, ces experts ont réaffirmé leur engagement à diffuser régulièrement les informations scientifiques les plus récentes relevant des activités de l'OIE, et à concourir à l'exactitude et à la rigueur des publications de l'OIE grâce à leurs contributions et à leur participation aux comités de lecture scientifique.

La conférence a permis non seulement de renforcer la mise en réseau de ces Centres de référence mais encore d'avoir une meilleure connaissance des nouveaux outils d'échange des

« L'amélioration des capacités des laboratoires vétérinaires nationaux et, par là-même, le renforcement de la communauté scientifique vétérinaire mondiale, est un levier fondamental pour affronter les défis du futur liés à la santé et au bien-être animal »



 **Recommandations**
www.oie.int/RecoRC2014/FR

Oie



 **Recommandations (anglais)**
www.oie.int/OIECIC2014/EN

CIC: Conseil international de la chasse

« Éleveurs, chasseurs, pêcheurs, et autres usagers de la nature constituent des acteurs clés avec qui il est essentiel de coopérer »

connaissances. Cette approche est d'une grande utilité pour renforcer les capacités de diagnostic dans le monde et pour améliorer sans relâche la riposte aux menaces sanitaires actuelles et futures. Dans ce contexte, la conférence a lancé une nouvelle stratégie de mise en place d'une plate-forme mondiale de géotypage des agents pathogènes ainsi qu'un nouveau mécanisme de diffusion rapide aux Pays membres des méthodes de lutte contre les nouvelles maladies.

RÉUNION INTERNATIONALE CONJOINTE OIE - CIC SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE ET LA PRÉVENTION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) ET D'AUTRES QUESTIONS DE SANTÉ ANIMALE À L'INTERFACE HOMME-ANIMAUX D'ÉLEVAGE ET FAUNE SAUVAGE

30 juin-1^{er} juillet 2014, Paris (France)

60 % des agents pathogènes qui touchent l'homme sont d'origine animale, et c'est également le cas des trois quarts des maladies infectieuses émergentes qui apparaissent pour la première fois. En moyenne, une nouvelle maladie animale est enregistrée chaque année, la plupart du temps chez des animaux sauvages, et l'homme n'en est pas à l'abri.

À cet égard, les professionnels en charge de la surveillance des zones aquatiques et terrestres protégées, ainsi que les chasseurs et les pêcheurs sont des sentinelles importantes de la faune terrestre et aquatique sauvage. Cependant, cette fonction essentielle à la santé, à l'environnement et à la biodiversité reste encore mal organisée et peu formalisée dans le monde. La détection des maladies émergentes et ré-émergentes chez les animaux sauvages demeure problématique.

L'application d'une surveillance efficace requiert une sensibilisation collective au rôle de ces animaux ainsi qu'une organisation bien structurée, et notamment une articulation officielle entre les autorités de santé publique, les Services vétérinaires et les instances chargées de l'environnement. Des programmes de formation plus ambitieux sont aussi nécessaires. Ces conditions s'appliquent tout particulièrement aux maladies animales comme la PPA.

Conférences mondiales et événements à venir

2015

83^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE
 24-29 mai 2015
 Paris (France)

Conférence mondiale sur la santé des animaux aquatiques : « Préparer l'avenir »
 20-22 janvier 2015
 Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)

Conférence internationale OIE/FAO sur le contrôle et l'éradication de la PPR
 31 mars-2 avril 2015
 Abidjan (Côte d'Ivoire)

Conférence mondiale sur la réduction des menaces biologiques
 30 juin-2 juillet 2015
 Paris (France)

Conférence mondiale sur le Pastoralisme
 Octobre 2015
 Ulan Bator (Mongolie) - à confirmer

Conférence mondiale pour la lutte contre la Rage (FAO, GARC, OIE, OMS)
 10-11 décembre 2015
 Genève (Suisse) - à confirmer

PUBLICATIONS

Les publications de l'OIE sont une source incontournable de documentation pour la communauté scientifique internationale s'intéressant à l'animal et un appui aux progrès de la médecine vétérinaire dans le monde. Elles traitent de tous les aspects de la santé et du bien-être animal, ainsi que de la santé publique vétérinaire à l'échelle mondiale.

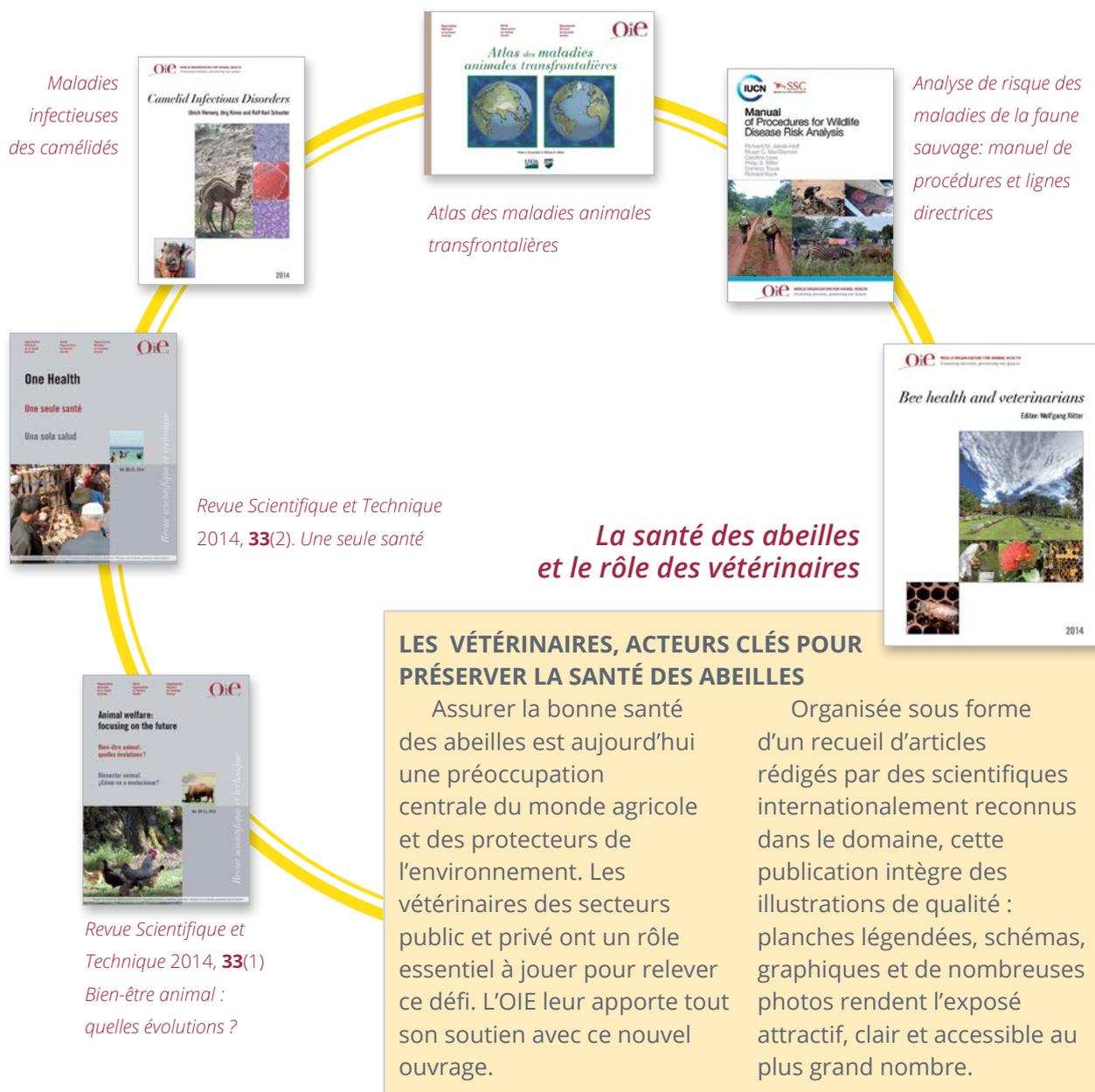
 Lien vers le catalogue des publications

www.oie.int/catalogue/cat2015.html

En 2014, de nombreux nouveaux titres ont été publiés, outre les normes internationales de l'OIE, les publications périodiques, d'importantes monographies ainsi que des actes de conférences internationales.

Un catalogue est édité chaque année en trois langues.

MEILLEURES DIFFUSIONS 2014



FOCUS SUR ...

SANTÉ ANIMALE, RECUL DE LA PAUVRETÉ, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Revue Scientifique et Technique 2014, **33**(3).

**Améliorer la santé animale et la productivité de l'élevage pour réduire la pauvreté**

Pour les agriculteurs pauvres, les animaux représentent la principale source de revenus. Or les maladies animales peuvent provoquer des pertes économiques très importantes pour ces éleveurs.

Investir sur la santé animale est un point crucial de réduction de la pauvreté : pour cela, l'appui public est indispensable notamment dans les pays les plus pauvres.

Versions intégrales
et résumées
disponibles.

**Mieux gérer les productions animales pour protéger l'environnement et favoriser le développement durable**

Les impacts de l'élevage sur l'environnement ont récemment été revus à la baisse, et celle-ci apparaît fortement corrélée à la valorisation des progrès technologiques et à l'augmentation de la productivité des productions animales.



 **Commander une publication
sur la librairie en ligne**
web.oie.int/boutique/index.php

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'OIE

Le fonds patrimonial documentaire de l'OIE a été créé au début des années 1990 dans un souci de réunir en un seul lieu toutes les publications et documents de travail de l'organisation. Il rassemble un fonds documentaire très riche de plus de 13 000 documents papier, répertoriés,

classés et analysés grâce à un thesaurus bilingue élaboré spécifiquement pour les domaines d'activité de l'OIE.

Le nombre de documents est en constante évolution, avec une mise à jour quotidienne du fonds documentaire.

ALEXANDRIE, la base de données accessible à tous

Cette base de données en ligne, en consultation libre pour tous les internautes, réunit aujourd'hui près de 6 500 références émanant des activités de l'OIE entre 1924 et 2014, et notamment, les publications officielles ainsi que l'ensemble des résolutions et recommandations votées par le Comité International depuis 1924. Elle permet des recherches par mots-clés (sujet, langue, source, année, auteurs) et est l'un des outils du site web de l'OIE le plus consulté, avec plus de 2,5 millions de recherches pour l'année 2014.

 **Consulter le fonds documentaire de l'OIE**
www.oie.int/doc/en_index.php



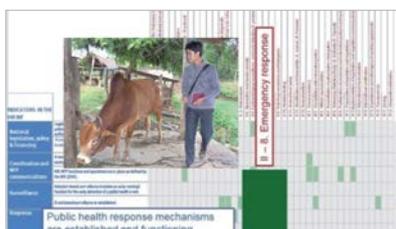
SOLIDARITÉ

L'OIE appuie ses Pays membres et les aide à renforcer et mieux structurer leurs systèmes nationaux de santé animale en conformité avec les normes intergouvernementales de l'Organisation, en agissant notamment sur la qualité des Services vétérinaires nationaux, des laboratoires de diagnostic, et de l'enseignement vétérinaire.

En vue de les aider à faire face efficacement aux menaces sanitaires, l'Organisation soutient les pays en développement et les pays émergents, par le biais de différents programmes, notamment dans le cadre du Processus PVS visant à consolider les systèmes de santé animale nationaux en leur apportant une aide personnalisée. Ces programmes sont en partie financés grâce aux contributions reçues par le Fonds mondial de l'OIE.

*Développer la solidarité internationale
afin de mieux contrôler les maladies animales
dans le monde*

FONDS MONDIAL DE L'OIE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX



En complément du budget général alimenté par les contributions obligatoires des Pays membres, le Fonds mondial de l'OIE permet à de multiples donateurs de soutenir des programmes mis en œuvre par l'Organisation. Ces ressources sont consacrées, en accord avec les bailleurs de fonds, à de nombreuses actions destinées à aider à la mise en application par tous les pays des normes de l'OIE et à améliorer la gouvernance des systèmes nationaux de santé animale, notamment les Services vétérinaires.

Le Fonds mondial cofinance de nombreux projets ayant pour objectif de:

Renforcer les capacités mondiales, régionales et nationales

Ces activités visent, notamment grâce à l'organisation de séminaires mondiaux, régionaux et sous-régionaux, à la formation des Délégués et points focaux nationaux des Pays membres, et à la gestion du Processus mondial d'amélioration des Performances des Services vétérinaires (PVS).

Consolider les communautés scientifiques vétérinaires nationales

En particulier dans les pays en développement, notamment par des programmes de jumelage impliquant :

- les Centres de référence de l'OIE (depuis 2006)
- des Établissements d'enseignement vétérinaire (depuis 2013)
- des Ordres statutaires vétérinaires (depuis 2013)

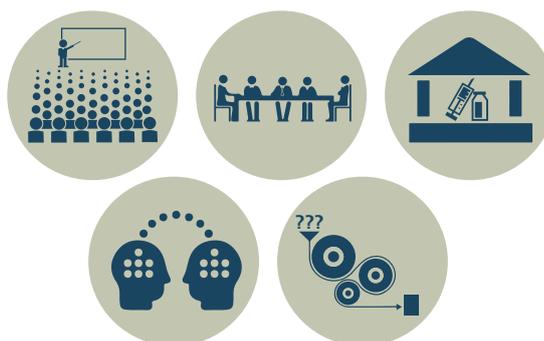
Moderniser les législations vétérinaires nationales

La modernisation des législations vétérinaires nationales par l'accompagnement personnalisé des pays qui le souhaitent.

Renforcer la solidarité internationale

En menant d'autres actions de solidarité au bénéfice des pays en développement avec notamment la mise en place de banques régionales de vaccins et d'études internationales.

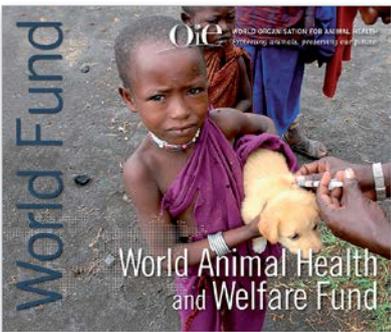
Mettre en place des actions de communication



REVENUS DU FONDS MONDIAL DE L'OIE EN 2014

Entre 2006 et 2014, les revenus du Fonds mondial se sont élevés à une moyenne annuelle de 10,7 millions d'euros.

En 2014, le montant des contributions récoltées par le Fonds mondial représente 11,7 millions d'euros. Il s'agit de la seconde meilleure année depuis la création du Fonds mondial de l'OIE.



« Le Fonds mondial représente une opportunité sans précédent pour la communauté internationale de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être animal, de la santé publique et de la bonne gouvernance des systèmes de santé animale dans le monde »

*Dr Alain Dehove,
Coordonnateur du Fonds mondial de l'OIE*

 Brochure du Fonds mondial de l'OIE disponible sur demande (en anglais)

DONATEURS ET PARTENAIRES



DIAGNOSTIC

PRESCRIPTION

PROGRAMMES DE JUMELAGE

SOUTENIR LES SERVICES VÉTÉRINAIRES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE SANITAIRE

Initié en 2006, le Processus PVS a pour objectifs le renforcement des capacités et la bonne gouvernance des Services vétérinaires (SV) et des Services chargés de la santé des animaux aquatiques (SSAA) par leur mise en conformité aux normes de qualité adoptées par les Pays membres de l'OIE. A travers la mise en place progressive de différentes étapes d'intervention, il contribue à la consolidation durable des systèmes nationaux de santé animale.



Évaluation PVS initiale

Évaluation qualitative des performances des SV et des SSAA d'un pays et de la conformité de ce dernier avec les normes intergouvernementales de qualité de l'OIE dans ces domaines.



Analyse des écarts PVS

Outil-clé pour aider à définir les priorités nationales, initier un plan stratégique pour les SV et estimer les coûts de sa mise en œuvre.



Entre laboratoires (lancé en 2006)

Renforcement de l'expertise des laboratoires, entre autres sur les maladies animales prioritaires visant à assurer une répartition géographique de l'excellence scientifique plus équitable et homogène au niveau mondial.



Entre Établissements d'enseignement vétérinaire (lancé en 2013)

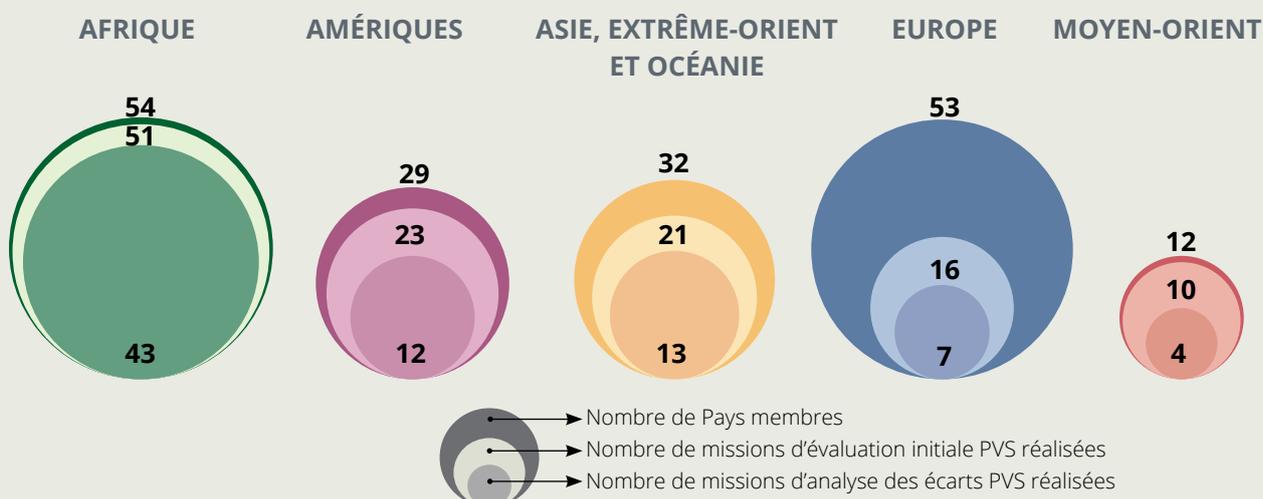
Par le biais d'échanges entre enseignants et étudiants, permettant ainsi une meilleure répartition géographique de vétérinaires correctement formés.



Entre Organismes statutaires vétérinaires (lancé en 2013)

Développement des compétences et des capacités à l'aide de partenariats public-privé, afin de leur permettre de remplir leurs responsabilités sous l'autorité vétérinaire.

Démarche volontaire mise en œuvre à la demande des Autorités vétérinaires nationales, le Processus PVS permet d'identifier, en fonction des priorités du pays, les actions et les investissements prioritaires qu'il convient de réaliser afin de mettre les systèmes de santé nationaux en meilleure conformité avec les normes intergouvernementales de qualité de l'OIE mentionnées ci-dessus relatives à la bonne gouvernance des Services vétérinaires.



TRAITEMENT

OUTILS D'ASSISTANCE

SUIVI

23 projets
menés à terme

33 projets
en cours de réalisation

Au moins 13 candidatures
démarreront d'ici peu



Législation vétérinaire

Assistance aux SV en vue de moderniser la législation vétérinaire nationale, et par ce moyen, de se conformer aux normes intergouvernementales de l'OIE dans ce domaine.



PVS « laboratoires »

Outil d'assistance aux SV visant à identifier les ressources nécessaires pour un renforcement durable et efficace du réseau national de laboratoires.

5 projets
en cours

4 projets
approuvés par l'OIE

5 candidatures
reçues par l'OIE

1 projet
en cours

2 projets
approuvés par l'OIE

3 candidatures
reçues par l'OIE



Mission d'évaluation de suivi PVS

Un mécanisme cohérent pour mesurer l'amélioration des SV, suite à l'évaluation PVS initiale, et des autres étapes du processus.

Missions d'évaluation PVS - Animaux aquatiques

10 pays ont déjà demandé une évaluation dans le cadre de ce programme initié en 2009.

31 missions du Processus PVS ont été conduites en 2014, à la demande des Pays membres de l'OIE. Au 31 décembre 2014 :

- **73 %** d'entre eux ont demandé une évaluation PVS.
- **77 %** de ceux ayant bénéficié d'une évaluation PVS ont sollicité une mission d'analyse des écarts PVS.
- **53 %** des Pays membres ont sollicité une mission d'analyse des écarts PVS.
- **33 %** des Pays membres ont fait une demande de mission « législation vétérinaire » (soit près de la moitié des pays ayant reçu une évaluation PVS).

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS POST-JUMELAGE

Compte tenu du nombre de projets de jumelage parvenus à leur terme, des activités post-jumelage sont de plus en plus souvent envisagées afin de pérenniser les bénéfices du programme.

À ce jour, 5 des laboratoires bénéficiaires de projets de jumelages (candidats) ont déjà acquis le statut officiel de Centres de référence de l'OIE.

BANQUES DE VACCINS RÉGIONALES ET MONDIALES



L'OIE contribue à la réussite de programmes de contrôle et d'éradication de certaines maladies aux échelles nationale et régionale. Cela passe par différentes actions ciblées telles que la mise en place d'études internationales visant à prioriser par des outils spécifiques, les actions des autorités nationales ou régionales, ou à soutenir les pays dans la méthodologie de mise en place de programmes de contrôle des maladies. La création de banques de vaccins fait partie de ces démarches d'appui aux Pays membres.

En 2014, les banques de vaccins de l'OIE ont permis, avec le soutien des bailleurs de fonds, la livraison de plusieurs dizaines de millions de doses de vaccins en Afrique et en Asie. De plus, plusieurs Pays membres ont pu acheter directement des vaccins au travers des banques de vaccins de l'OIE, notamment grâce au soutien financier de la Banque mondiale afin de bénéficier des garanties de qualité, délais de livraison et prix favorables de ces vaccins issus des banques de l'OIE.

Nombre total de doses rendues disponibles (au 31 décembre 2014)

RAGE

Asie et Afrique



La Banque de vaccins antirabiques pour la vaccination des chiens est opérationnelle depuis 2012 initialement pour l'Asie suite à la sélection de deux fournisseurs après appel d'offres international. Elle se compose de vaccins injectables ainsi que de vaccins oraux destinés à des projets pilotes dans des pays éligibles. En 2014, elle a également été ouverte aux pays africains (éligibles au titre de nouvelles subventions reçues) ; les pays bénéficiaires ont été l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, le Bhoutan, la République démocratique populaire du Laos, le Mali, les Philippines, le Togo et le Vietnam.

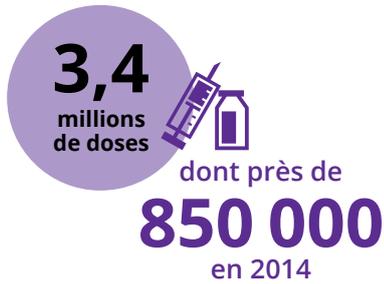
Cette banque régionale a bénéficié du soutien financier initial de l'Union européenne, puis de soutiens complémentaires du gouvernement Australien, et du Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international qui ont permis l'achat de vaccins supplémentaires (approche multi-bailleurs).

Des Pays membres et des organisations internationales ont également souhaité pouvoir bénéficier directement de la banque de vaccins de l'OIE : ainsi, des doses ont été achetées par Singapour ainsi que par la Suisse (pour un projet au Mali). L'OMS a également commandé des doses de vaccin canin pour les Philippines et l'Afrique du Sud au travers de la banque de vaccins de l'OIE.



FIÈVRE APHTEUSE

Asie



Depuis 2011, la banque régionale de vaccins anti-aphteux pour l'Asie héberge quatre souches d'antigènes de base et sept souches facultatives ainsi qu'un vaccin anti-aphteux pré-formulé.

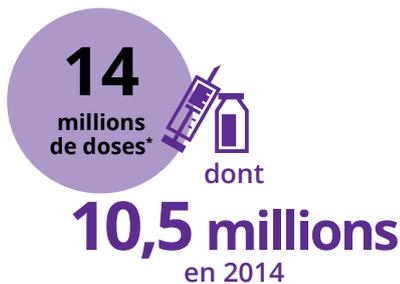
En 2014, les pays bénéficiaires ont été : la République démocratique populaire de Corée, la République démocratique populaire du Laos et la Mongolie.

Cette banque régionale a bénéficié du soutien financier initial de l'Union européenne (Programme HPED), des appuis financiers complémentaires de l'Australie, de la Chine, de la Corée et de la Nouvelle-Zélande permettent d'acheter plus de vaccins (approche multi-bailleurs).



PESTE DES PETITS RUMINANTS

Afrique



La banque de vaccins contre la peste des petits ruminants pour l'Afrique a été instaurée en 2013, dans le cadre du projet intitulé « Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la PPR en Afrique » financé par la *Bill & Melinda Gates Foundation*. Le projet avait également pour objectif d'élaborer une stratégie pilote visant à contrôler et éradiquer progressivement la maladie dans deux pays d'Afrique.

En 2014, les pays bénéficiaires ont été : le Ghana, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. Un appui financier de la Banque mondiale a permis au Togo d'acheter directement 4 millions de doses de vaccins PPR aux travers de la Banque de vaccins PPR de l'OIE.

*financées



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU PROFIT DES DÉLÉGUÉS ET DES POINTS FOCaux NATIONAUX

Ces activités visent à faciliter la mise en œuvre des normes de l'OIE dans les Pays membres ainsi que la participation de tous les Pays membres aux différents mécanismes de concertation préalables à l'adoption des normes.

Depuis mai 2008, à la demande de l'Assemblée mondiale, des points focaux nationaux sont nommés par le Délégué de chacun des Pays membres afin de lui apporter respectivement leur appui scientifique et technique sur leurs domaines d'affiliation prioritaires, parmi les 8 sujets suivants :

- Notification à l'OIE des maladies animales
- Bien-être animal
- Faune sauvage
- Communication
- Sécurité sanitaire des aliments en phase de production
- Animaux aquatiques
- Produits vétérinaires
- Laboratoires vétérinaires



S'agissant du renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux, 17 séminaires regroupant en moyenne 40 participants ont été organisés en 2014 dans les cinq régions pour les nouveaux Délégués ou leurs points focaux nationaux avec le soutien financier du Fonds mondial de l'OIE. Les sujets suivants ont été couverts dans chacune des cinq régions de l'OIE :

Afrique

- Faune sauvage
- Bien-être animal

Amériques

- Faune sauvage
- Produits vétérinaires

Asie et Pacifique

- Sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production
- Faune sauvage
- Bien-être animal
- Produits vétérinaires
- Nouveaux Délégués

Europe

- Faune sauvage
- Communication
- Notification à l'OIE des maladies animales
- Produits vétérinaires
- Nouveaux Délégués

Moyen-Orient

- Sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production
- Bien-être animal

Formations globales / multirégionales (Paris)

- Notification à l'OIE des maladies animales
- Nouveaux Délégués (Amériques et Moyen Orient)

Les séminaires destinés aux points focaux ont lieu en moyenne tous les deux ans pour chacun des thèmes concernés parmi les huit rubriques prioritaires.

GLOSSAIRE

AVMA

Association des vétérinaires américains

CIC

Conseil international de la chasse

DEP

Diarrhée épidémique porcine

ESB

Encéphalopathie spongiforme bovine

FA

Fièvre aphteuse

FAO/ONUAA

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEI

Fédération Équestre Internationale

GARC

Alliance mondiale pour le contrôle de la rage

GF-TADs

Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières

GHSA

Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale

GLEWS

Système Mondial OIE/FAO/OMS d'Alerte et de Réponse Rapides

GLEWS +

Nouvelle version du GLEWS en cours de développement

HHP

Chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances

HPED

Programme de coopération régionale sur les maladies animales émergentes ou réémergentes hautement pathogènes (financé par l'Union européenne)

IAWP

Programme « Améliorer le bien-être animal »

IFHA

Fédération Internationale des Autorités Hippiques de courses au galop

MERS-CoV

Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient

OFFLU

Réseau d'expertise OIE/FAO pour le contrôle de l'influenza animale

OIE

Organisation mondiale de la santé animale

OMC

Organisation mondiale du commerce

OMS

Organisation mondiale de la santé

PPA

Peste porcine africaine

PPC

Peste porcine classique

PPCB

Péripleurmonie contagieuse bovine

PPR

Peste des petits ruminants

Processus PVS

Programme mondial en faveur d'une amélioration durable des performances des Services vétérinaires nationaux

RSI

Règlement sanitaire international

SSAA

Services sanitaires chargés des animaux aquatiques

STAR-IDAZ

Alliances stratégiques mondiales pour la coordination de la recherche sur les maladies animales majeures et les zoonoses

SV

Services vétérinaires

WAHIS

Système mondial d'information zoonositaire de l'OIE

WAHIS-Wild

Système mondial de suivi des maladies des animaux sauvages de l'OIE, faisant référence à des maladies non listées par l'OIE

Zoonoses

Désigne toute maladie ou infection naturellement transmissible des animaux à l'homme.



Lien vers une vidéo



Lien vers un document en ligne

©Photos

Cover : EC-OIE; contents, 1: Iran Veterinary Organization – 2/3/4 : EC-OIE; p.1/2/3 : OIE/D. Mordzinski ; p.4/7 : OIE/Z. Szabo; p.6, 1 : OIE/D. Mordzinski – 2 : Changchun – 3 : Iran Veterinary Organization – 4 : OIE/D. Mordzinski; p.8 : OIE; p.11 : OIE/F. Diaz; p.12 : OIE/ A. Dehove; p.13, 1 : OIE/C. Bertrand-Ferrandis – 2 : OIE/D. Mordzinski; p.18 : OIE/A. Thiermann; p.19 : FEI; p.24 : OIE/K. Hamilton; p.24, 1 : OIE/N. Denormandie – 2 : OIE; p.30 : Anses; p.33, 1 : OIE – 2 : OIE/N. Denormandie; p.38, 1 : OIE/D. Mordzinski – 2 : Wildlife Conservation Center/Dr Keisuke Saito – 3 : J. Gordoncillo – 4 : Changchun – 5 : OIE; p.39, 1 : H. Thidar Myint – 2 : Iran Veterinary Organization – 3 : OIE/D. Mordzinski; p.42 : OIE; p.43, 1 : SEACFMD – 2 : OIE/N. Denormandie; p.44 : OIE.

SUIVEZ L'OIE SUR :
www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation
for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation
for Animal Health

Version interactive en ligne : www.oie.int/RA2014/FR